

L'assurance-vieillesse

Si le projet de la Commission des assurances sociales se réalise

Les indigents de 50 ans et plus tomberaient sous le coup de la loi fédérale des pensions et pourraient recevoir une pension de \$240 par année, dont le quart serait fourni par la province et les trois autres quarts par Ottawa — Les moins de 50 ans

Si le projet de la Commission des assurances sociales de Québec se réalise, les hommes indigents de 50 ans et plus tomberaient sous le coup de la loi fédérale des pensions et pourraient recevoir une pension de \$240,00 par année, dont le quart serait fourni par la province et les trois autres quarts par le gouvernement d'Ottawa, et ceux qui seraient en bas de cet âge commencent à verser à la caisse des pensions quelques centimes de leur salaire, premier d'une pension qui atteindra plus tard environ 40% de leur salaire annuel moyen.

Ce sont là les recommandations du rapport majoritaire sur l'assurance-vieillesse, nous disant ce matin qu'un excellent renseignement en cette matière, et c'est là le système tout prêt pour faire le pont, c'est-à-dire pour secourir les vieillards actuels et les autres qui viendront d'ici quelques années et à qui il faudrait trop demander pour qu'ils tombent sous le coup de l'assurance-vieillesse obligatoire et contributive, mais de qui il faut quand même s'occuper, et les jeunes gens qui, dès maintenant, pourraient commencer à se constituer une pension pour leurs vieux jours.

Après quinze ans environ, tout le monde sera sur le même pied, chacun contribuera au fonds de pension et le système fonctionnera sur une base uniforme et permanente.

La loi de l'assurance-vieillesse ne peut être mise en vigueur et frapper tout le monde du jour au lendemain. Comme c'est par le nombre d'années qu'elle permet au travailleur de se constituer une réserve triplée par son employeur et par l'Etat, reprend notre informateur, il faudra pendant les quinze ou peut-être les vingt premières années de la mise en vigueur du système, excepter les personnes de plus de cinquante années. Ces personnes sont parvenues à un âge où le travail est rare pour elles et où parfois les charges sont élevées et les forces déclinent. Il faudrait leur demander une contribution très élevée pour leur permettre de toucher dix ou quinze ans après une pension régulière.

C'est pourquoi la Commission a recommandé dans son rapport majoritaire l'adoption de la loi fédérale des pensions "comme mesure temporaire et transitoire" pour les personnes âgées de 50 ans et plus. Pour les autres les actuelles pourront établir, croit-on, une échelle de contributions qui leur permettront sans trop d'ennuis de s'assurer une pension égale à 40% environ de la moyenne de leur salaire annuel pendant leurs années de travail, disons de 20 ans à 60 ans.

Le rapport minoritaire diffère fondamentalement du rapport majoritaire à ce point de vue, puisqu'il nous invite à discuter, car la baisse ouverte la question des personnes de 50 à 70 ans.

La Commission des assurances sociales pouvait faire trois suggestions: 1) Ignorer les vieillards actuels, les laisser mourir dans le dénuement, ne pas s'occuper de leur cas; c'était simple et facile; 2) Demander à la province de payer une double part pour les personnes de

Lettres au Devoir

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Pour les détenus

Ahuntsic, 9 janvier 1933
Monsieur le Rédacteur,
Afin de répondre à un besoin des plus urgents envers nos prisonniers de langue française, la section Ahuntsic de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, à sa dernière réunion, s'est chargée de faire appel à tous ceux qui seraient en possession de livres et revues de tout genre, nécessaires français, et qui pourraient en disposer. On les prie de nous les faire parvenir à l'Imprimerie Charron Frères, 922, rue de Montigny, ou d'en laisser le message; nous nous chargerons de les envoyer chercher.

D'avance, nous les remercions et vous prions nos vœux.
Vos très humbles,
L.A.C.V. DU CANADA,
Section Ahuntsic,
Par G. BOCK,
Secrétaire-correspondant.

Système d'arrondissements et système confédératif

M. Maurice Gabias, dans une déclaration, expose les deux systèmes qu'on préconise pour l'administration de l'île de Montréal et se prononce en faveur d'un système mitigé entre le régime confédératif et le régime d'arrondissements

M. Maurice Gabias, président de l'exécutif municipal, nous fait tenir la déclaration suivante sur les projets de gouvernement métropolitain pour l'île de Montréal:

Je dois avouer que depuis mon entrée à l'hôtel de ville, il y a douze ans, je me suis particulièrement intéressé à la question. Depuis, l'expérience acquise comme échevin, puis comme président de la Commission métropolitaine et enfin comme membre du comité exécutif de la cité de Montréal, n'a fait que rendre plus vif l'intérêt que j'avais pris au début.

Comme nous sommes en l'année 1933, nous verrons sans doute renaître les discussions sur le régime administratif idéal. L'histoire de Montréal nous apprend en effet qu'à chaque décennie des mouvements d'opinion se forment pour réclamer des changements aux modes de gouvernements existants. Or comme le système d'administration par un comité exécutif date de 1921, l'heure serait donc venue de discuter les déficiences du régime actuel.

On me permettra toutefois de le rappeler: il s'est toujours trouvé que la meilleure forme de gouvernement que Montréal pouvait avoir, c'est le système qui n'a pas encore été adopté. Mais je me borne aujourd'hui à l'étude du gouvernement métropolitain de l'île de Montréal, puisque, au surplus, la cité de Montréal y est intéressée au premier chef.

Personnellement, je ne crois pas que le régime d'administration par un comité exécutif pour la cité de Montréal doive être rejeté, n'en déplaise à ceux qui estiment que Montréal est trop vaste pour un seul comité exécutif et ses échelons de quartier.

En somme, le comité exécutif est-il autre chose qu'un cabinet de gouvernement? Or ce régime n'a été déposé et remplacé ni par les 3,000,000 de citoyens de la province de Québec, ni par les 10,000,000 d'habitants du Canada, ni par les 130,000,000 de population des Etats-Unis, ni même par la dictature de Mussolini.

La souplesse même du régime est une de ses principales qualités. N'oublions pas que ce régime a valu des surplus à la cité de Montréal sans augmentation de la taxe générale, depuis les neuf premières années de sa mise en vigueur. J'irai même jusqu'à affirmer que dans la pire crise économique que nous ayons à traverser, ce système administratif a démontré son efficacité.

Lorsqu'on apprécie un système, il ne faut pas s'arrêter seulement à une période malheureuse, mais considérer aussi le passé. Non pas que'il soit impossible d'améliorer l'administration dans ses détails. Il se peut, en effet, que la distribution des quartiers doive être modifiée, qu'il faille résoudre autrement divers autres problèmes. Mais, somme toute, j'estime que notre système actuel est le plus solide, le plus stable et le plus efficace que Montréal ait eu.

Aussi lorsqu'il s'agit d'apporter des changements, nous devons être très prudents afin de rechercher le véritable progrès, mais rien de plus.

Le point de vue qui m'intéresse avant tout dans le gouvernement métropolitain, à titre de citoyen et de serviteur public, c'est de savoir si ce mode d'administration sera dans l'intérêt public.

Il y a dix ans

Nous allons remonter, si vous le voulez bien, aux origines mêmes du mouvement en faveur de l'administration métropolitaine. C'était il y a dix ans. Vous souvenez-vous qu'un homme public proclamait alors que l'heure était venue pour Montréal de s'annexer toutes les municipalités voisines? Montréal ajoutait-il, deviendra la dixième province du Canada.

Devant cette vague annexionniste, quelques municipalités voisines s'alarmèrent. Westmount, Outremont, Verdun repoussèrent toute idée d'annexion. Quelques citoyens suggérèrent alors le système d'arrondissements, comme un moindre mal. Cependant, bien que ce dernier système fut accepté généralement comme dérivatif aux annexions en masse, les municipalités voisines comme Westmount, Outremont, Montréal-Ouest et Verdun préférèrent garder leur identité complète, leur caractère, leur mode de développement, leurs projets et leur réputation parmi les municipalités canadiennes.

Le gouvernement provincial nomma une commission pour étudier le système d'arrondissements. Mais le président de la commission mourut avant la fin des études préliminaires et la commission tomba en désuétude. Toutefois, des citoyens et des organisations animées par l'esprit public, ont continué l'étude du projet. Quelques-uns ont préconisé le système d'arrondissements comme le mode de gouvernement idéal pour l'île. Ils réclamaient en plus la création d'une commission d'urbanisme chargée de régulariser le développement de l'île sur des bases régulières et utiles.

Où en sommes-nous aujourd'hui? La manie annexionniste a disparu. Montréal ne désire pas plus s'annexer ses voisins que ceux-ci désirent être annexés. Montréal a assez de ses problèmes à résoudre, problèmes dont une bonne partie ont été amenés par les annexions en masse de 1900 à 1910. Personne ne parle plus d'annexion.

Mais le gouvernement métropolitain est devenu plus qu'une idée mise de l'avant pour enrayer la vague annexionniste. Ce projet s'est imposé par la force même des choses, par suite de la croissance rapide de la population, le développement des grands services publics et la conviction de plus en plus générale qu'aucune ville ne peut vivre tout à fait indépendante.

Deux systèmes

Comment pourrait-on établir le gouvernement métropolitain? Deux écoles se partagent l'opinion publique sur cette grave question. Nous avons tous entendu préconiser les avantages du système d'arrondissements. D'autre part, on nous a exposé tout récemment un autre système que l'on pourrait appeler "confédératif".

Sous le régime d'arrondissements, Montréal serait partagée en sections dont certaines se grouperaient avec les municipalités voisines pour former des arrondissements. Chaque arrondissement administré par un maire et des échevins nommés par les délégués à un conseil central qui déciderait des questions d'un caractère nettement métropolitain: service de police, protection contre les incendies, hygiène, aqueduc, systèmes d'égouts, parcs, etc. Les affaires purement locales resteraient du ressort des arrondissements locaux.

Sous le régime confédératif, chaque municipalité de l'île garderait son identité propre actuelle, mais des délégués seraient envoyés à un conseil central chargé de régler les questions métropolitaines dont nous venons de parler. On a même suggéré que la commission métropolitaine pourrait former le noyau du conseil central confédératif.

Les deux régimes préconisés tendent au même but: le contrôle métropolitain des questions métropolitaines et le contrôle local des affaires locales. Reste maintenant à savoir lequel des deux systèmes s'adapterait aux circonstances présentes avec le plus de facilité et le moins d'ennuis, en nous rappelant toujours que le bon citoyen n'a l'idéal serait évidemment d'atteindre le but proposé avec le minimum de bouleversement, de législation et d'efforts.

Avant de continuer, examinons tout d'abord ce que l'île de Montréal offre actuellement comme organisme susceptible de s'adapter au gouvernement métropolitain.

Les municipalités de l'île

L'île de Montréal possède la Commission métropolitaine dont l'existence remonte déjà à douze années. La cité de Montréal en fait partie bien qu'elle ne soit pas soumise à sa juridiction. Les autres villes et cités qui en font partie sont: Westmount, Outremont, Verdun, Lachine, Ville Saint-Pierre, Ville LaSalle, Hampstead, Ville Saint-Laurent, Mont-Royal, Montréal-Ouest, Montréal-Nord, Saint-Michel, Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles et Laval de Montréal. La Commission contrôle les finances de ces municipalités.

L'ensemble de ces municipalités représente, je crois, une division assez juste de toute l'île de Montréal. Il reste un groupe de municipalités situées sur les rives du lac Saint-Louis, en dehors de la juridiction de la Commission.

La population croît, en règle générale, que les pouvoirs de la Commission métropolitaine sont limités strictement au domaine de la finance. Voici cependant ce que dit la clause suivante de la loi qui régit la Commission:

"Toute municipalité située sur l'île de Montréal, à l'exception de la cité de Montréal, devra, avant de décrire l'ouverture, le détourner ou la fermeture d'une rue ou d'un chemin public ou la construction d'égouts et de conduites d'eau, soumettre son projet, accompagné des plans qui s'y rapportent, à la Commission et obtenir son approbation."

La Commission pourra, par des procédures en injonction intentées en son nom, empêcher ou arrêter l'exécution de tels projets ou travaux qui n'auraient pas ainsi été approuvés par elle, avec dépens contre la municipalité en défaut.

Ce sont là des pouvoirs très étendus. Cette seule clause donne en effet à la Commission le contrôle sur le tracé des rues, les systèmes d'égout et d'aqueduc. Loin de moi de prétendre que la Commission métropolitaine possède actuellement tous les pouvoirs nécessaires pour constituer un conseil pour toute l'île de Montréal. Mais nous avons là les éléments principaux nécessaires pour constituer au moment voulu l'organisme légal approprié. Quelle législation faudrait-il édicter? Placer Montréal sous la juridiction de la Commission, étendre les pouvoirs de la

Commission de façon à couvrir les services métropolitains; y adjoindre une commission d'urbanisme avec pouvoirs de déterminer le zonage et préparer le plan général pour le développement de toute l'île. Dès lors la Commission comme instrument d'administration est complète.

Résumons les méthodes par lesquelles les deux systèmes rivaux — système confédératif et système d'arrondissements — atteindraient aux mêmes fins.

Le système d'arrondissements abolirait les limites existantes des cités, détruirait l'identité propre à chaque municipalité et formerait un groupe d'arrondissements.

Le système confédératif maintiendrait les limites actuelles des cités, leur garderait leur identité municipale propre, bref, laisserait à la carte de Montréal l'aspect qu'elle présente aujourd'hui.

Serait-ce une bonne affaire?

Le résultat me paraît évident. Mais de nouveau, je pose la question: "Serait-ce une bonne affaire?" La réponse doit nous venir de deux directions: La cité de Montréal et les municipalités voisines de l'île. Le principal élément de succès dans une administration métropolitaine est l'harmonie parfaite.

Elle ne peut régner que si les parties intéressées s'entendent très bien. Je comprends que le jour viendra où certaines municipalités indépendantes de moindre importance dans l'île pourront trouver de meilleur compte et plus avantageux de s'unir pour former des centres plus grands. Mais, puisque leurs propres taxes locales, seront d'abord affectées, c'est là entièrement leur affaire.

On me pardonnera si j'étudie ce problème du point de vue financier. On nous a beaucoup parlé de la supériorité d'un gouvernement formé par des districts homogènes mais autonomes dans les questions purement locales. Qu'on me permette alors de demander quel système serait supérieur à l'autonomie des quartiers telle qu'elle existe à Montréal? Quel est l'échevin qui n'a pas le contrôle entier des règlements de construction dans son quartier, l'échevin dont on ignore la volonté sur des questions qui affectent uniquement ses électeurs, du moins depuis les derniers sept mois?

Mais que retirerait la cité de Montréal d'une administration métropolitaine du point de vue financier. Si l'administration métropolitaine signifie un allègement au fardeau du contribuable montréalais et une plus large répartition du coût des travaux très dispendieux, exécutés dans la cité pour le bénéfice de régions qui dépassent les limites de la cité, alors j'ôte tout de suite pour l'administration métropolitaine. Qu'on me permette quelques questions pour illustrer ce que j'entends par une répartition plus large dans les frais d'entreprise.

Y a-t-il une raison pour que la cité de Montréal, seule, dépense annuellement des milliers de dollars pour l'entretien de la rue Sherbrooke, alors que cette artère sert à toute l'île de Montréal? Pourquoi Montréal, seule, doit-elle payer tout le coût d'entretien de la rue Notre-Dame, tout le coût d'entretien de la rue Dorchester, au prix de \$1,300,000, tout le coût de l'ouverture du chemin de la Reine-Marie, jusqu'aux limites de Hampstead, pour l'ouverture du chemin qui relie le boulevard Westmount directement à l'ouest de Montréal et avec Montréal-Est pour l'amélioration de l'avenue Western jusqu'aux limites de Montréal-Ouest, les améliorations de l'avenue Newman jusqu'aux limites de la ville LaSalle, les expropriations de la partie est qui rapprochent les municipalités du nord et de l'est de l'île, du centre et des marchés de la métropole?

Montréal doit-elle supporter, seule, le coût de ces travaux, alors que le coût des égouts collecteurs actuellement en voie de construction (Suite à la page 3)

Au "Canadian Club"

(Suite de la première page)

se tourne en beurre. Son optimisme le sauve.

Le monde est en danger de périr dans l'abondance, comme l'un des deux rats dans le pot de crème. Mais, soyons optimistes jusqu'au bout. Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.

Avant de se faire prédisant d'optimisme, c'est pourtant un bien sombre tableau que M. Strawn nous avait montré. Le monde regorge de richesses de toutes sortes et, dans tous les pays, des milliers et des milliers d'individus manquent de tout. On a attribué cet état de choses à bien des causes. M. Strawn y voit surtout la conséquence de la dernière guerre mondiale. Il ne tous pas remonter au-delà, ce qui fait que son explication de la crise apparaît tout de même assez simpliste.

Il constate plus heureusement que le commerce international ne va pas parce que chaque pays veut se suffire à lui-même et pour y parvenir s'entoure de barrières tarifaires élevées. Mais quels sont les pays du monde qui peuvent réellement et complètement se suffire à eux-mêmes? Les Etats-Unis peut-être ou la Russie soviétique? Et encore. Comme groupe de pays, l'Empire britannique pourrait-il trouver chez lui tout ce qu'il lui faut, y compris les matières premières? Ca n'est pas la guerre mais la coopération économique entre tous les pays qui pourra assurer le salut du monde dans la crise actuelle. Et M. Strawn, à bien plus confiance dans les résultats de la prochaine conférence économique mondiale que dans ceux de la dernière conférence impériale britannique.

M. Strawn voit dans le protectionnisme un danger universel et il regrette de constater que depuis la guerre, tous les pays, y compris la Grande-Bretagne, ont versé dans cette politique périlleuse.

Il n'en cherche pas moins, sinon à justifier, du moins à expliquer le protectionnisme de son pays, les Etats-Unis. Ce protectionnisme, dit-il, est différent de celui des autres pays, pour trois raisons principales:



Croisière dans la Méditerranée

à la portée de vos moyens

Un voyage idéal sur un bateau idéal

"EMPRESS OF AUSTRALIA"

de NEW-YORK, le 31 janvier

69 JOURS • 25 PORTS

Dès l'instant où la passerelle est retirée, cette croisière est à vous... le bateau et le personnel sont à votre disposition... vous avez entière liberté durant cet incomparable voyage de vacances.

\$550 et plus pour la croisière de 69 jours seulement, en première classe.

\$855 et plus pour le programme complet à terre et en mer, en première classe.

\$300 et plus pour la croisière de 69 jours seulement, en classe touriste.

\$510 et plus pour le programme complet à terre et en mer, en classe touriste.

TROIS OPTIONS POUR LES EXCURSIONS A TERRE

1. Vous pouvez acheter vos billets avant le départ ou du commissaire, à bord du paquebot.
2. Programme complet des excursions, en première classe, \$305.
3. Programme complet des excursions, en classe touriste, \$210.

ENDROITS INTERESSANTS VISITES

Madre, Maroc, Cadix, Gibraltar, Alger, Malorque, Barcelone, Tunis, Malte, Messine, Naples, Venise, Dubrovnik, Kotor (Jougo-Slavie), Athènes, Istanbul (Constantinople), Rhodes, Chypre, Beyrouth, Jaffa, Jérusalem, Port-Saïd, Le Caire, Naples, Monaco, Cherbourg, Southampton.

BILLETS SIMPLES BON MARCHÉ

PREMIERE CLASSE OU TOURISTE

MADRE	PALMA	pour	NAPLES	BEYROUTH
CASABLANCA	BARCELONE		VENISE	JAFFA
CADIX	MALTE		ATHENES	JERUSALEM
GIBRALTAR	MESSINE		ISTAMBOUL	PORT-SAÏD
ALGER				LE CAIRE

... OU FAITES LA CROISIÈRE ENTIÈRE

Examinez attentivement plans et itinéraire. Renseignements complets de votre agent local ou de

notre bureau maritime, gare Windsor, du bureau de la haute ville, 1000 Ste-Catherine O., ou de D. R. Kennedy, 201 St-Jacques O., Plateau 2211.

PACIFIQUE CANADIEN

Pèlerinage en Terre Sainte

greffé sur la croisière en

Méditerranée de l'"Empress of Australia"

De New-York 31 janvier --- Durée 69 jours

Classe Touriste **\$300.** | Première Classe **\$550.**

TERRE SAINTE — TOUS FRAIS COMPRIS.

Touriste **\$35.15** | Première **\$57.**

L'EGYPTE — TOUS FRAIS COMPRIS.

Touriste **\$101.65** | Première **\$136.**

SEJOUR FACULTATIF EN EUROPE

RETOUR DIRECT A MONTREAL

Pour brochure, itinéraire et tous renseignements

LE "DEVOIR" — VOYAGES

430, Notre-Dame Est — Tél. HARBOR 1241 — Montréal

pales: d'abord les Etats-Unis sont composés de quarante-huit Etats dont plusieurs ont plus d'étendue que bien des pays européens et entre ces quarante-huit Etats le commerce se fait librement. En second lieu, le tarif des Etats-Unis est fixe, ne dépend pas des fluctuations du change, ce qui est le cas pour bien d'autres pays. Un marchand étranger qui expédie des marchandises aux Etats-Unis sait exactement quels sont les droits dont ces marchandises seront frappées. Enfin, les habitants des Etats-Unis, à l'exception de leur plus grande capitale de leur condition matérielle plus élevée, sont en état de payer les droits de douane établis sur les marchandises étrangères qu'ils tiennent à se procurer. Le conférencier insiste beaucoup sur ce fait que la monnaie dépréciée constitue pour un pays une barrière protectionniste tout aussi bien que des droits de douane.

A propos des dettes internationales, une révision s'impose. M. Strawn l'admet et il regrette que la suggestion faite par M. Hoover au moment où un moratoire était proposé n'ait pas été acceptée. Le président des Etats-Unis voulait l'établissement d'une nouvelle commission pour étudier le problème des dettes. Ce problème, les Etats-Unis doivent l'aborder en se débarrassant d'un esprit de nationalisme étroit, mais ils doivent tout de même penser, en même temps qu'au sort du monde, à leurs propres intérêts.

Les deux prochaines sessions, fédérale et provinciale, promettent d'être particulièrement intéressantes.

Elles promettent d'être particulièrement intéressantes

Les deux prochaines sessions, fédérale et provinciale, promettent d'être particulièrement intéressantes.

A Ottawa, les problèmes les plus graves reviendront sur le tapis. A Québec, un nouveau chef d'opposition fera face au gouvernement. Nous donnerons de ces débats les comptes rendus les plus complets, les plus vivants.

C'est donc le temps de s'abonner et de faire abonner ses amis au "Devoir". Prix: \$6, au Canada; \$8 aux Etats-Unis et pour l'Empire Britannique; pour l'Union Postale, \$10.

En ville, on peut se procurer aux bureaux du "Devoir", 430, rue Notre-Dame Est, Montréal, (tél. HARBOR 1241), au prix de \$1.50, des carnets contenant 50 coupons échangeables dans tous les dépôts contre un numéro du "Devoir".

Emile BENOIST

Les deux sessions

Elles promettent d'être particulièrement intéressantes

tél. Wilbank 7119-7110 Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

LA Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00

ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

aux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
DE
FRAIS FUNERAIRES
105, JEANHOTTE, Président. L.-E. COURTOIS, Gérant-Général
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST

Demandez notre Prospectus

Tél.: PLATEAU 7-9-11

Par-dessus la justice il y a la sollicitude.
Notre Société s'acquiesce de l'une et de l'autre.

Assurance funéraire
Direction des funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

Docteurs, Consultez !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute l'électrocinétique médicale
—Gallois & Cie—
Ultra-Violettes — Quarts — Infra-Rouges
Lampes à ultrasons pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Boultte—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste
Prix, catalogues sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"UNION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL HA 2357

Demain: MERCREDI, 11 janvier 1933

De l'Oct. semid.

Lever du soleil, 7 h. 40.
Coucher du soleil, 4 h. 37.
Coucher de la lune, 7 h. 11 a.m.

Premier quart, le 3, à 11 h. 39 m. du mat.
Pleine lune, le 11, à 3 h. 42 m. du soir.
Dernier quart, le 19, à 1 h. 21 m. du mat.
Nouvelle lune le 25, à 6 h. 25 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

PLUS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 32.
Minimum 12.
Même date l'an dernier 28.
Minimum aujourd'hui 13.
Même date l'an dernier 12.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.98. 11 heures a.m. 29.99.
Midi: 30.00.
Chiffres fournis par la Maison M. R. de
Meila 1610 St-Denis, Montréal.

Pour le tourisme dans la province

Un gros budget de propagande

Québec, 10. (D.N.C.) — Le gouvernement a l'intention de donner un essor sans précédent au tourisme afin de le maintenir florissant.
Le ministre de la Voirie avait presque décidé d'abandonner l'oeuvre de propagande par brochures, bureaux de renseignements, etc., entreprise depuis quelques années. Mais il s'est ravisé et a décidé d'affecter par loi spéciale un budget plus abondant que jamais.
La lutte sera plus rude encore l'an prochain, à cause de l'exposition mondiale de Chicago.

Nos législateurs paient la taxe sur les repas

Québec, 10. (D.N.C.) — Les Honorables députés et Conseillers législatifs qui sont entrés au café du Parlement, ce matin, ont eu la charmante surprise de se voir exiger la taxe sur les repas.
Jusqu'à date, la taxe sur les repas ne s'appliquait pas au café dont le but principal est de sustenter les législateurs.

Au pénitencier de Dorchester

LA PLUPART DES FORGATS CONTINUENT A ETRE GARDÉS DANS LEURS CELLULES

Dorchester, Nouveau-Brunswick, 10 (S.P.C.) — La plupart des forçats des provinces maritimes continuent à être gardés dans leurs cellules à la suite de la mutinerie de samedi dernier. Les équipes qui s'occupent de l'étable, de la ferme, de la boulangerie et de la cuisine ont repris le travail. Le préfet George T. Goad a annoncé que l'on reprendra le travail dans les ateliers un peu plus tard. Les cinq prisonniers qui ont été blessés lors de la mutinerie sont à se remettre de leurs blessures. Le personnel du pénitencier est en train de réparer les dommages causés par la révolte de samedi dernier.

La situation financière de l'Allemagne

DEFICIT BUDGÉTAIRE DE \$517-500,000
Berlin, 10 (S.P.A.) — Le ministre des finances von Krosigk, exposant aujourd'hui quelle est la situation financière de l'Allemagne au comité des voies et moyens du Reichstag, a évalué à 2,070,000,000 de marks (8517,500,000) le déficit du budget de 1932. Les revenus vont rapporter 80,000,000 de marks de moins que l'on ne prévoyait dans le budget de 7,464,000,000 de marks. Le compte von Krosigk a ajouté que l'état des finances du pays est relativement satisfaisant. Le déficit réel n'est d'ailleurs que de 1,500,000,000 de marks car un déficit de 470,000,000 de marks provient des déficits des années précédentes.

Le gouvernement Paul-Boncour paraît en péril

SES ADHÉRENTS SOCIALISTES S'OPPOSENT AUX MESURES QU'IL PRÉCONISE POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET
Paris, 10 (S.P.A.) — A l'ouverture de la session parlementaire, aujourd'hui, le gouvernement Paul-Boncour paraît en péril, par suite de l'opposition de ses adhérents socialistes aux mesures qu'il préconise pour équilibrer le budget. La question attendra le point critique dans quelques jours.

Les clercs sessionnels à Québec

Québec, 10 (D.N.C.) — Quelques centaines de personnes avaient envahi le Parlement ce matin pour rencontrer l'orateur, M. T. D. Bourcier, ou son secrétaire, afin d'avoir une position pour la session. Bien peu cependant pourront entrer comme clercs sessionnels cette semaine. Comme il y aura, aujourd'hui, un jour de congé, il semble que l'on s'abstiendra d'augmenter le personnel avant quinze jours. On a requis les services des petits pages et des employés surnuméraires indispensables dès le début de la session.

Neuf personnes tuées dans un tamponnement

Bucarest, Roumanie, 10 (S.P.A.) — Neuf personnes ont été tuées et une vingtaine blessées grièvement dans un tamponnement entre un rapide et un train suburbain, au cours d'une tempête de neige. Le rapide a pris l'autre train en queue.

Un emprunt de \$3,500,000 pour l'Université de Montréal

Les députés de Montréal à Québec appuient le projet que leur soumet M. Ernest Décaré — La garantie de la province

Québec, 10 (Spécial au Devoir). — Lorsque les députés de Montréal ont pris le train hier soir pour se rendre dans la capitale où s'ouvre aujourd'hui la session provinciale, ils sortaient d'un dîner intime avec M. Ernest-R. Décaré, président de la Commission administrative de l'Université de Montréal, et ils venaient en somme de décider de donner leur appui au projet d'un emprunt de trois millions de dollars environ, garantis par le gouvernement de la province au bénéfice de l'Université de Montréal. Selon ce que nous avons appris sur le train, cet emprunt serait lancé à travers toute la province et pourrait rapporter aux souscripteurs 5 1/2 p. c.

Système d'arrondissements et système confédératif

(Suite de la page 2)
sera défrayé, en vertu d'un arrêt des tribunaux, par la cité de Montréal et neuf autres municipalités. Encore une fois si l'administration métropolitaine signifie un allègement au fardeau du contribuable et sa répartition sur d'autres parties de l'île qui en bénéficient et qui ne paient rien à l'heure actuelle, alors je dis: "Ayons une administration métropolitaine".
Mais il convient de se demander si les autres municipalités de l'île réclament cette administration métropolitaine.
Je ne puis peut-être pas plus qualifier que n'importe qui pour exprimer une opinion, mais j'ai été pendant cinq ans à la présidence de la Commission métropolitaine avec les maires de Westmount, Outremont, Montréal-Ouest, Lachine, Verdun; or, jamais je n'ai entendu une seule parole qui indique que ces cités aient d'autres aspirations que de continuer à diriger leurs propres destinées. En dehors des municipalités placées sous l'égide de la Commission, que voyons-nous? Tout ce que je puis affirmer, c'est que depuis douze ans, les municipalités de la rive du lac Saint-Louis avaient droit de faire partie de la Commission. Or aucune ne s'est prévalu de ce droit. Nous ne pouvons, je crois, ignorer de pareils faits qui ont leur importance dans tout projet d'administration métropolitaine.

L'opinion de M. Gabias

Si l'on me demandait mon opinion sur des détours sur un projet de gouvernement métropolitain pour l'île de Montréal, j'opterai pour un système mixte entre le régime confédératif et le système d'arrondissements.
Il se résumerait aux grandes lignes suivantes:
Chaque municipalité garderait son identité propre.
Les pouvoirs de la Commission métropolitaine seraient étendus pour permettre le contrôle sur toute question d'un caractère métropolitain. Mais on devrait réduire au strict minimum les activités sous contrôle métropolitain, de façon à laisser à chaque communauté le maximum de liberté dans ses initiatives et développement locaux et individuels.
Hâtons-nous avec une sage lenteur.

Nous sommes encore en pleine crise et il ne faut pas oublier que l'île de Montréal n'est pas composée entièrement de municipalités comme Westmount et Outremont. Il existe aussi des municipalités admirablement administrées mais dans une situation moins fortunée. Le moment est-il propice pour leur imposer les obligations métropolitaines? Demandez-le à Verdun, cette cité si intéressante que l'on pourrait appeler le Westmount des ouvriers; demandez à Verdun si elle consentirait à l'heure présente, à assumer de nouvelles obligations, alors qu'elle lutte si vaillamment pour soulager le fardeau du chômage? Est-ce que Montréal bénéficierait actuellement de l'instauration d'un système métropolitain? Les difficultés financières, et elles se produiraient certainement, compliqueraient davantage la situation. Que gagnerait Montréal avec des associés affaiblis dans une entreprise métropolitaine?

L'avis des banquiers

Si jamais le projet, soit aujourd'hui, soit demain, était mis sérieusement de l'avant, je suis certain que la cité de Montréal demanderait un rapport spécial à ses banquiers sur l'aspect financier de la proposition. Toute législation dans ce domaine devrait rester très élastique quant à la date de la mise en vigueur. Et j'ajouterais, qu'à mon avis, ceux qui ont financé l'île de

Montréal devraient avoir beaucoup à dire sur cette question. La crise économique est trop grave en ce moment pour que nous permettions un autre bouleversement artificiel de la stabilité financière.
Je comprends que ce moyen terme manque d'action. Pourquoi le faire? Parce que je suis pour le progrès véritable et non pour celui qui consiste à faire un pas en avant pour en faire deux en arrière. Je ne puis oublier non plus que la majorité de notre population est opposée à tout changement radical.
Nos gens aiment à réfléchir, examiner et peser avant de décider. Ils préfèrent laisser l'évolution suivre son cours naturel avec l'appui raisonnable d'une saine législation. Et j'ajouterais:
Les régimes ne valent pas mieux que les hommes qui les dirigent.

Echec d'une révolte en Espagne

Les révoltés paraissent avoir cherché à s'emparer surtout des armes — On compte 38 morts — Des centaines d'arrestations
Madrid, 10 (S.P.A.) — Un rapport officiel indique que la révolte extrémiste contre le gouvernement républicain a échoué. Toutefois les autorités prennent des mesures extraordinaires à Séville, à Barcelone, à Cadix et à Madrid pour prévenir des troubles chez la main-d'œuvre des chemins de fer, des mines et des industries métallurgiques, qui n'ont pas encore participé à la révolte.

L'enquête Stubbs

Winnipeg, 10 (S. P. C.) — M. le juge Frank Ford, de la Cour suprême de l'Alberta, se prépare à commencer l'enquête qu'il doit tenir sur certains actes de M. le juge L. Saint-Germain, de la Cour de comté de Manitoba. L'enquête doit s'ouvrir demain matin et M. le juge Ford a conféré avec les avocats afin de régler la procédure à suivre pendant l'enquête. On croit que les séances se tiendront à huis clos.
Mes Arthur Sullivan, c.r., et E. J. Turner, représentent le ministère de la justice et M. le juge Stubbs a choisi M. E. J. McMurray pour le défendre. C'est le procureur général du Manitoba, M. W. J. Major, qui a porté seize plaintes contre M. le juge Stubbs pour des déclarations faites du haut du tribunal.

Cinq personnes meurent dans un incendie

Baltimore, 10 (S.P.A.) — Cinq personnes ont perdu la vie dans un incendie qui a détruit un immeuble du nord-ouest de la ville, ce matin. Les victimes sont M. Cecil Hewitt, sa femme, ses deux enfants et une belle-sœur.

Le maire de Ville LaSalle accusé

Le maire Louis Chatelle, de la municipalité de Ville LaSalle, a comparu sur sommation ce matin devant le juge Maurice Tétrau sous l'accusation d'avoir employé des hommes et des matériaux de la ville pour du travail personnel et de la municipalité. La plainte a été déposée par un nommé Lalonde, entrepreneur.

Mort de M. R. Patching

Ottawa, 10 (S.P.C.) — M. Richard Patching, qui avait été membre de la commission du service civil après avoir fait du journalisme, est décédé aujourd'hui à l'âge de 71 ans. Il était président suprême de la Sons of England Society au Canada.

La délimitation des heures de travail

Un projet gouvernemental

Québec, 10. (D.N.C.) — Le gouvernement a l'intention d'étudier, cette année, une législation de la plus haute importance.
Un haut personnage que nous avons rencontré, a bien voulu nous expliquer, que le gouvernement créera un organisme avec pouvoir de délimiter les heures de travail dans les industries surtout indépendantes de la concurrence étrangère.
Cet organisme fera une enquête, par exemple, sur telle industrie, à tel endroit et entendra les représentations des ouvriers et des patrons intéressés. Puis, lorsque l'enquête sera terminée, l'organisme gouvernemental procédera par ordonnance, décrétant que dans telle industrie, les patrons devront employer les ouvriers, en équipes de 6 heures, de 8 heures ou de 10 heures, suivant le cas.
Il est clairement entendu que ces ordonnances n'affectent pas les salaires, c'est-à-dire que le gouvernement n'a rien à voir dans l'échelle des salaires payés. Ce sera chose à ajuster entre patrons et ouvriers.
L'organisme créé sera analogue à la commission du salaire minimum et procédera par ordonnances.

M. Bennett ne fera pas de déclaration

Les autorités fédérales paraissent vouloir ne pas faire trop de bruit autour du projet soviétique de troquer le bétail canadien pour de l'huile et du charbon russes
Ottawa, 10 (D.N.C.) — Il semble maintenant que le premier ministre ne fera pas de déclaration au sujet de la proposition soviétique de troquer le bétail canadien pour de l'huile et du charbon russes. Depuis que cette proposition a été annoncée officiellement par les agents commerciaux de la Russie au Canada, on s'attendait à ce que le gouvernement canadien finit conclure son attitude d'un jour à l'autre.
Le silence prolongé de M. Bennett ainsi que le peu de nouvelles officielles reçues de Londres à propos de la commande de 850,000,000 de livres de bétail canadien par la Timber Importers Limited, d'Angleterre, à la Russie, laisse clairement entendre que les autorités tiennent à ne pas faire trop de bruit autour de l'affaire et à régler la question dans le secret des cabinets et des communications privées.

Le pianiste Egon Petri

Le but que se propose le pianiste Egon Petri, lorsqu'il est au clavier, n'est pas d'y jouer un programme dressé pour faire briller ses qualités personnelles de virtuose, mais bien celui de faire donner à son instrument toutes les expressions de la musique. Il n'est plus un pianiste qui daigne être musicien, mais un musicien qui a choisi le piano comme son interprète.
Pour lui, le piano est tout à la fois ce qu'il est et plus encore; un orgue, un orchestre et le tableau d'ensemble qu'il offre ajoute à la ligne du dessin les tons les plus chauds de la couleur. Devant l'exécution du programme qu'il offre hier soir, la même comparaison s'imposait que celle du chanteur qui ne pense qu'à ménager sa voix d'or avec celui qui n'hésite pas à la fatiguer, à la modifier, à la dénaturer même pour mieux l'asservir au sens des oeuvres qu'il donne.

Le trafic des bons de secours directs

Alcide Carmel se dit innocent — Louis Mayer recevra sa sentence le 18 — Fernand Rhéault et A. Guérin subissent leur enquête préliminaire le 17
Alcide Carmel, 5001 rue Notre-Dame est, qui s'était avoué coupable d'une accusation d'avoir volé des bons de secours directs, propriété de la section Hochberg de la Saint-Vincent de Paul, a comparu ce matin devant le juge Tétrau et a obtenu la permission de changer son plaidoyer. Il s'est déclaré innocent. Le juge a fixé un cautionnement de \$950 en attendant son procès fixé au 17.

Louis Mayer, vice-président de la même section de la Saint-Vincent de Paul, recevra sa sentence le 18 après s'être avoué coupable à une accusation d'abus de confiance et de vol de \$300, la propriété de ladite société.
Deux autres hommes, Fernand Rhéault et A. Guérin, subissent également le 17 leur enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir volé la section Sainte-Jeanne-d'Arc de la Saint-Vincent de Paul en utilisant des bons forgés pour une valeur de \$250. Les détectives ont trouvé dans une maison vacante de la rue Notre-Dame près Nicolet des bons forgés et cachés sous le parquet.
Rhéault et Guérin ont offert au juge de restituer l'argent obtenu de cette façon mais il a refusé.

Chicoutimi paiera

Québec, 10. (S.P.C.) — Les 250 ou 300 détenteurs d'obligations de la Commission scolaire de Chicoutimi pourront maintenant présenter leurs coupons à la banque et obtenir le paiement des intérêts qui leur étaient dus en mai et en novembre dernier, intérêts dont la somme s'élève à \$8,500. C'est la première municipalité de celles qui ont dû faillir à leurs obligations que la Commission municipale de Québec sort d'embaras.

La reine de Yougoslavie a 33 ans

Belgrade, Yougoslavie, 10 (S. P. A.) — La reine de Yougoslavie a célébré hier dans l'intimité son 33e anniversaire de naissance au palais de Dedinje.

La délimitation des heures de travail

Un projet gouvernemental

Québec, 10. (D.N.C.) — Le gouvernement a l'intention d'étudier, cette année, une législation de la plus haute importance.
Un haut personnage que nous avons rencontré, a bien voulu nous expliquer, que le gouvernement créera un organisme avec pouvoir de délimiter les heures de travail dans les industries surtout indépendantes de la concurrence étrangère.
Cet organisme fera une enquête, par exemple, sur telle industrie, à tel endroit et entendra les représentations des ouvriers et des patrons intéressés. Puis, lorsque l'enquête sera terminée, l'organisme gouvernemental procédera par ordonnance, décrétant que dans telle industrie, les patrons devront employer les ouvriers, en équipes de 6 heures, de 8 heures ou de 10 heures, suivant le cas.
Il est clairement entendu que ces ordonnances n'affectent pas les salaires, c'est-à-dire que le gouvernement n'a rien à voir dans l'échelle des salaires payés. Ce sera chose à ajuster entre patrons et ouvriers.
L'organisme créé sera analogue à la commission du salaire minimum et procédera par ordonnances.

M. Bennett ne fera pas de déclaration

Les autorités fédérales paraissent vouloir ne pas faire trop de bruit autour du projet soviétique de troquer le bétail canadien pour de l'huile et du charbon russes
Ottawa, 10 (D.N.C.) — Il semble maintenant que le premier ministre ne fera pas de déclaration au sujet de la proposition soviétique de troquer le bétail canadien pour de l'huile et du charbon russes. Depuis que cette proposition a été annoncée officiellement par les agents commerciaux de la Russie au Canada, on s'attendait à ce que le gouvernement canadien finit conclure son attitude d'un jour à l'autre.
Le silence prolongé de M. Bennett ainsi que le peu de nouvelles officielles reçues de Londres à propos de la commande de 850,000,000 de livres de bétail canadien par la Timber Importers Limited, d'Angleterre, à la Russie, laisse clairement entendre que les autorités tiennent à ne pas faire trop de bruit autour de l'affaire et à régler la question dans le secret des cabinets et des communications privées.

Le pianiste Egon Petri

Le but que se propose le pianiste Egon Petri, lorsqu'il est au clavier, n'est pas d'y jouer un programme dressé pour faire briller ses qualités personnelles de virtuose, mais bien celui de faire donner à son instrument toutes les expressions de la musique. Il n'est plus un pianiste qui daigne être musicien, mais un musicien qui a choisi le piano comme son interprète.
Pour lui, le piano est tout à la fois ce qu'il est et plus encore; un orgue, un orchestre et le tableau d'ensemble qu'il offre ajoute à la ligne du dessin les tons les plus chauds de la couleur. Devant l'exécution du programme qu'il offre hier soir, la même comparaison s'imposait que celle du chanteur qui ne pense qu'à ménager sa voix d'or avec celui qui n'hésite pas à la fatiguer, à la modifier, à la dénaturer même pour mieux l'asservir au sens des oeuvres qu'il donne.

Le trafic des bons de secours directs

Alcide Carmel se dit innocent — Louis Mayer recevra sa sentence le 18 — Fernand Rhéault et A. Guérin subissent leur enquête préliminaire le 17
Alcide Carmel, 5001 rue Notre-Dame est, qui s'était avoué coupable d'une accusation d'avoir volé des bons de secours directs, propriété de la section Hochberg de la Saint-Vincent de Paul, a comparu ce matin devant le juge Tétrau et a obtenu la permission de changer son plaidoyer. Il s'est déclaré innocent. Le juge a fixé un cautionnement de \$950 en attendant son procès fixé au 17.

Louis Mayer, vice-président de la même section de la Saint-Vincent de Paul, recevra sa sentence le 18 après s'être avoué coupable à une accusation d'abus de confiance et de vol de \$300, la propriété de ladite société.
Deux autres hommes, Fernand Rhéault et A. Guérin, subissent également le 17 leur enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir volé la section Sainte-Jeanne-d'Arc de la Saint-Vincent de Paul en utilisant des bons forgés pour une valeur de \$250. Les détectives ont trouvé dans une maison vacante de la rue Notre-Dame près Nicolet des bons forgés et cachés sous le parquet.
Rhéault et Guérin ont offert au juge de restituer l'argent obtenu de cette façon mais il a refusé.

Chicoutimi paiera

Québec, 10. (S.P.C.) — Les 250 ou 300 détenteurs d'obligations de la Commission scolaire de Chicoutimi pourront maintenant présenter leurs coupons à la banque et obtenir le paiement des intérêts qui leur étaient dus en mai et en novembre dernier, intérêts dont la somme s'élève à \$8,500. C'est la première municipalité de celles qui ont dû faillir à leurs obligations que la Commission municipale de Québec sort d'embaras.

La reine de Yougoslavie a 33 ans

Belgrade, Yougoslavie, 10 (S. P. A.) — La reine de Yougoslavie a célébré hier dans l'intimité son 33e anniversaire de naissance au palais de Dedinje.

Le comité catholique de l'Ordre du Mérite Scolaire a tenu une importante session hier à Montréal, sous la présidence de M. Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mardi, le 10 janvier

— 4 heures 15, WABC. — Programme musical de l'Institut Curtis, de New-York. Quatre mouvements du quintette en mi mineur, de Sinding. Sérénade pour flûte, de Beethoven.

— 5 heures, WABC. Chant par Tito Guizar, ténor espagnol et entrevue du même à Bob Taplinger.

— 6 heures, WABC. H.-V. Kaltenborn commentera les nouvelles du jour.

L'Heure provinciale

— Concert donné par l'Association des Chanteurs de Montréal, à l'Heure provinciale, à 8 heures, poste CKAC.

8 heures, causerie: "Le climat du Canada", M. Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

8 heures 15: Concert: 10 Sommeil de Jésus, mélodie du XIIIe siècle, Gevaert; 20 Dans une étable obscure, mélodie du XVIe siècle; 30 Il est né, mélodie de Saboly; 40 Jésus naît tendre et blême, mélodie du XVIe siècle; 50 O Dieu de clémence, vieux air français du XVIIIe siècle, 60 Intermède; 70 Retentissez, sonnez musique, vieux Noël lorrain, de A.-W. Kite; 80 Jésus enfant, Noël moderne, de Jean Neyral; 90 O nuit d'amour, sainte nuit, de Gouber; 100 Nollite timere (extrait de la cantate pour le temps de Noël) de J. Noyon.

Soli et chœur: Soliste: Mlle M. Pélaud.

110 Intermède. 120 Le Noël des bergères (XVIIIe siècle) de Gevaert; 130 Les bergers et les anges, de Lull; 140 Si Dieu vient au monde aujourd'hui, de Jean Tisserant; 150 Pat-a-pan (1641), de Bernard de la Monnoye; 160 Cantate Domino, d'Albert Alain. A l'orgue: Dr Jean Moreau, organiste à l'Eglise Saint-Henri. Au piano: Mlle Germaine Brabant.

— 8 heures, WABC: Les pianistes Fray et Braggiotti joueront entre autres choses les pièces suivantes: Scène du couronnement de Boris Godounov, de Moussorgsky. Extraits de Show Boat, de Kern.

Le Collège de Montréal

— 9 heures, CKAC: Reprise des émissions universitaires. Tous les quatre programmes comprendront une causerie sur l'histoire des collèges classiques affiliés à l'Université de Montréal. La causerie du 10 janvier portera sur le collège de Montréal et sera faite par M. Julien Perrin, P.S.S.

Concert Stokowski

— 9h. 30, WABC. Léopold Stokowski dirigera l'orchestre de Philadelphie à l'occasion d'un programme musical spécial de dédicace du Musée d'art de cinq millions de dollars de Toledo. Les détails du programme ne sont pas connus.

— 10 heures, WABC: Le célèbre ténor irlandais, John McCormack, chantera au programme Five Star Theatre. Orchestre sous la direction de Joseph Bonime.

11 heures, WABC: Programme symphonique sous la direction d'Howard Barlow. Danse des comédiens de la Flanée vendue, de Smetana. Deuxième mouvement de la symphonie inachevée, de Schubert. March des petits soldats à produits en Russie. Danse devant l'Arche du Roi David, de Honegger.

Mercredi, le 11 janvier

— 4 heures 45, WABC: Causerie par Emile Gauvreau, éditeur-gérant d'un journal de New-York et auteur de plusieurs volumes sur les nouvelles.

— 6 heures 30, CKAC: M. Gustave Lafleur, professeur au collège Jean-de-Brebeuf, prononcera sa troisième causerie sur le communisme et montrera quels fruits cette doctrine a produits en Russie.

— 9 heures, WGY: Steve Borsclair, organiste, irradiera des pièces populaires. Chantera: Annette McCullough.

— 9 heures 15, WABC: Inauguration du programme du "Gélibataire romantique".

— 9 heures, WEAF: Concert symphonique sous la direction d'Isaac Dobrowen.

2.30 Programme musical.
2.45 Chœur de Westminster.
3.00 Orcl. de concert.
3.15 Musique de danse.
3.30 École de symphonie.
3.45 Émission commerciale.
3.50 Orchestre.
4.00 Heure du crépuscule.
4.15 à 7.00 Émissions commerciales.
7.00 Mélodie.
7.15 Trio Bertet.
7.30 Orcl. Dornberger.
8.15 Orcl. Merle.
8.30 Programme du studio.
9.00 Aventures de Sherlock Holmes.
9.30 Programme du studio.
9.45 Émission commerciale.
10.15 Programme du studio d'Ottawa.
10.30 Ligue de sécurité de la P. de Q.
10.45 Orgue.
11.00 Nouvelles.
11.15 Césaire Soder et son orchestre.

Postes focaux

Postes	Mètres	Kilomètres
CKAC	411.	730
CFCE	251.3	1030
CHLP	200.	1200
WEAF	454.3	600
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100

"Cyrano de Bergerac"

A LA PALESTRE NATIONALE, LES 30 ET 31 JANVIER ET LE 1er FÉVRIER, PAR LA SOCIÉTÉ DRAMATIQUE PAROISSIALE

La Société dramatique paroissiale interprétera les 30 et 31 janvier et le 1er février, à la Palestre Nationale, la pièce de Rostand: *Cyrano de Bergerac*. Mise en scène de M. L.-P. Hébert, directeur de la troupe. Mme Réjane jouera le rôle de Roxane, M. Henri Poitras, celui de Christian et M. J.-R. Tremblay celui de Guiche.

Représentation pour les enfants samedi après-midi le 28 janvier, à 2 heures 15, tél. Frontenac 3114.

"Disparu"

L'abbé Aimé Boileau, curé de la paroisse Saint-Georges, de Bernard, pensant à ses œuvres paroissiales, a eu l'heureuse idée de réveiller de sa léthargie le vieux Cercle Melançon.

Fondé en 1905 par un groupe d'anciens élèves du Collège Sainte-Marie, auxquels sont venus se joindre d'autres étudiants du temps, ce cercle a connu des jours de succès justement mérités. Le souvenir existe encore.

Pour les œuvres paroissiales de la paroisse Saint-Georges, les acteurs de *Disparu* reprennent le rôle qu'ils ont joué en 1912 sur la scène du Collège Sainte-Marie. C'est dire un succès assuré et une soirée agréable.

La distribution comprend: Jean Melançon, Hector Charland, Z. Monté, Honoré David, C.-H. Lalonde, Bernard Melançon, Jos.-Paul Lamarche, etc.

Mardi le 11 janvier, au sous-sol de l'église Saint-Georges. Qu'on se le dise. (Comm.)

Au Ritz-Carlton

Jeannine Lavallée, Auguste Descarries et Ulysse Paquin

Au Ritz-Carlton, hier soir, Mlle Jeannine Lavallée a dit des vers, M. Auguste Descarries a touché le piano, et M. Ulysse Paquin a chanté des chansons. La soirée s'est terminée par une petite comédie de salon: *L'herbe tendre*, par un auteur dont le nom m'échappe, comédie interprétée par Mlle Lavallée et M. Paquin.

M. Paquin, dans les quelques pièces de son répertoire que nous fûmes à même d'entendre hier soir, a été très applaudi. M. Descarries, une fois de plus, s'est révélé l'artiste que nous connaissons et, qu'il accompagne ou qu'il semble se jouer à lui-même une sonate de Chopin, jamais il ne déçoit. Mlle Lavallée, dans une toilette coquette d'oeuf avec orchidée à l'épaule, a dit, de sa voix plaintive à laquelle elle donne les inflexions que lui dictent son inspiration ou les besoins de la pièce, des vers du poète-juge qui présidait la séance, M. Desaulniers, de Paul Morin, et de Paul Gaudy. A sa voix, Mlle Lavallée joint le geste, et son art ne serait pas complet si elle ne joignait le geste à la parole ou celle-ci à lui-même; elle le sait et jamais une nuance ne lui échappe aussi. En l'écouter, sa diction parfaite parvient presque à faire oublier la délicate monotonie avec laquelle elle nous berce.

Dans la petite comédie de salon *L'herbe tendre*, se glissaient d'une façon qui ne laissait pas d'équivoquer, des choses que se disent dans certains salons mais dont ceux qui les débitent n'ont pas à tirer vanité. Nonobstant certains passages plutôt saugrenus, la comédie était amusante, mais elle sentait l'outremer ou la somme des œuvres de la "jeune génération". En vérité, nous aurions préféré à *L'herbe tendre* quelque bon sketch d'un poète ou d'un de nos jeunes romanciers canadiens. Nous n'aurions rien perdu.

A. V.

Chantier municipal

Réunion régulière du Syndicat du chantier municipal, ce soir, à 8 heures, dans l'édifice des Syndicats catholiques. On étudiera la situation faite aux employés par le nouveau budget et on procédera au tirage des séries vendues.

Dans Victoria-Sud

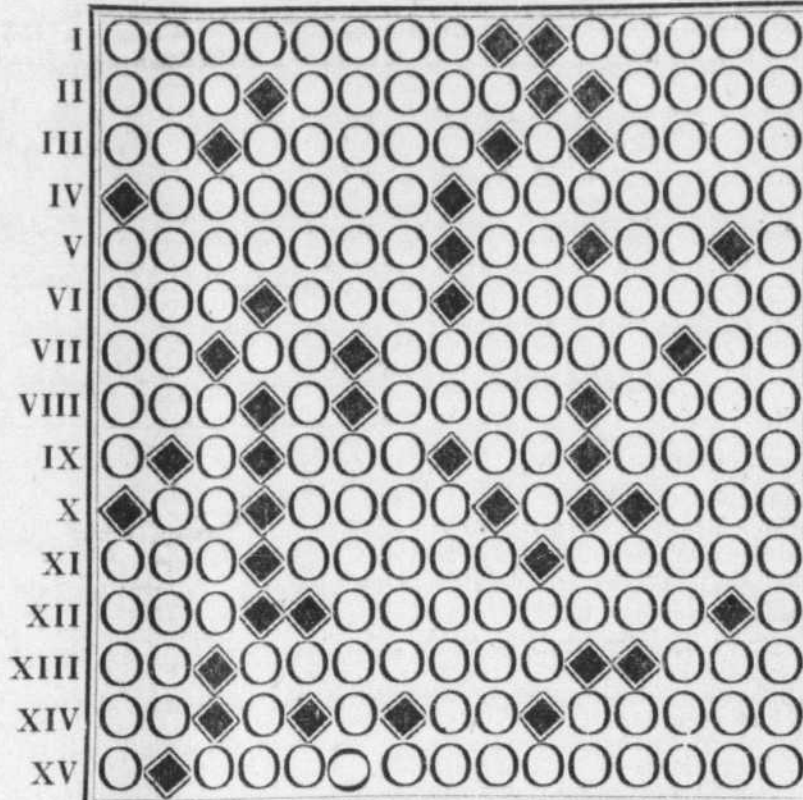
Lindsay, 10. — M. Percy Pogue, de Lindsay, a été choisi dimanche soir comme candidat libéral dans Victoria-Sud en vue des prochaines élections partielles à une convention que présidera le chef de l'opposition, M. Mitchell F. Hepburn. Il y avait une dizaine de candidats. M. Hepburn, qui l'on a salué comme le prochain premier ministre d'Ontario, a déclaré qu'il est partisan du régime capitaliste, mais il en a dénoncé les abus. Il a critiqué les deux administrations conservatrices, l'administration fédérale et l'administration provinciale ontarienne, et demandé des élections générales dans les deux cas.

Mots en chaîne — No 4

Un ou deux problèmes paraîtront chaque semaine. La solution sera donnée quelques jours plus tard.

Les ouvrages à consulter sont entre autres: Les dictionnaires Larousse, en particulier le Petit Larousse illustré; le Dictionnaire des rimes françaises, de Ph. Martin; le Dictionnaire des Idées, de Paul Rouaix. On peut se procurer ces ouvrages chez Granger frères, Ltée, 54 Notre-Dame ouest ou au Service de Librairie, Le Devoir, 430, Notre-Dame est.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



Horizontalement:

- I-Différent — Père de Mathusalem.
- II-Présence — Ligue des villes commerciales de l'Allemagne, fondée en 1241, dissoute en 1723 — Carbonate hydraté naturel de soude.
- III-Diphthongue — Plante, emblème de la gloire chez les Grecs — Peintre français né en 1847.
- IV-Personnage d'un roman cher à notre jeunesse — Locution latine qui, précédée de "in", veut dire "en entier".
- V-Corps simple métallique — Dans "chat" — Lettres de "mot".
- VI-Réceptif — Anagramme de "Poe".
- VII-Note — Phonétiquement en quantité suffisante — Ancienne forme de "étrave" — Termination de verbe.
- VIII-Besée — Paysage — Temps d'un verre gai.
- IX-Lettres de "table" — Préposition — Onctueux.
- X-Note — Motif d'un jeu — Temps du verbe "avoir".
- XI-Liquide organique — Lettres de "vo".
- XII-Enlevé — Enfermerai.
- XIII-Note — Auteur de la fameuse maxime: Laissez faire, laissez passer — Monnaie.
- XIV-Termination de verbe — Préfixe.
- XV-Famille de plantes dicotylédones superovariées.

Verticalement:

- 1-Pomme — Ville de Suède — Sorte de laine d'Espagne.
- 2-Poète français, ami de La Fontaine (1619-1708) — Arrêter la fermentation dans les moûts de raisins.
- 3-Partie du corps humain — Mammifère à longue queue anémiée — Substance aromatique.
- 4-Homme politique français, mort en 1914 — Conjonction.
- 5-Philosophe de l'école du "deux" du XIIIe siècle.
- 6-Chef-lieu de comté sur le Madon — Remplace les chemins en Espagne.
- 7-Qualité des choses qui ne sont pas faites en temps opportun.
- 8-Crochet de fer (moins un "s") — Lettres de "petit" — Celui qui conduit un éléphant.
- 9-Brille — Gros et court.
- 10-Produisent en justice — Deux voyelles.
- 11-Deux des initiales de "Laplace" — Lettres de "nuire" — Avance.
- 12-Ville de Bavière, sur la Pegnitz — Petit fleuve de France — Qui.
- 13-Fleuve de Syrie — Qui ralle.
- 14-Durillons — Cordon pour ouvrir et fermer une bourse — Monnaie danoise.
- 15-Se disent des langues où toute une phrase s'exprime par un seul mot. Soumis par M. J.-P. RIOPELLE.

DEMAIN LA SOLUTION DU NUMERO 3

Le congrès des pomologistes

Demain et jeudi à l'hôtel Queen

La trente-neuvième réunion annuelle de la Société de pomologie et de culture fruitière de la province de Québec aura lieu à l'hôtel Queen, demain et jeudi, sous la présidence de M. J.-F. Desmarais, gérant général de la Coopérative Fédérée.

Voici le programme des deux jours:

10 heures: Enregistrement et bienvenue.

10 heures 45: Allocution du président.

11 heures: Rapport du service d'arrosage pour l'année, par M. F. L. Godbout.

11 heures 30: Moyens à prendre pour détruire le puceron vert; Jean Maltais, entomologiste, Hemmingford.

2 heures: Quelques phases économiques de la production des pommes. M. A. Gosselin, service de l'économie rurale, Ottawa.

2 heures 45: Amélioration de quelques méthodes culturales dans le verger. M. Jos.-E. Duchesne, instructeur horticole.

3 heures 30: Étude sur la pollinisation. M. Jean Maltais, entomologiste, Hemmingford.

4 heures 15: Influence des fongicides sur la sauer et la quantité de sucre contenu dans la pomme. Georges Maheux, entomologiste provincial.

Réunion des sections anglaise et française, à 7 heures 45:

7 heures 45: Remarques sur la production des pommes dans la province. J.-L. Webster, division de l'horticulture, collège MacDonald.

8 heures 45: Importance du marché anglais pour l'écoulement de nos fruits et légumes. Dr J.-E. Latimer, professeur d'économie rurale, collège MacDonald.

Remarques de M. J.-H. Savoie, chef du service de l'horticulture, Québec, et M. W.-B. Gormal, division des fruits, Ottawa.

Jeudi

7 heures 45: Inspection des fruits et légumes au terminus du C. N. R. M. T. Birss.

9 heures 30: Séance d'affaires.

12 h. 15: Dîner à la salle de bal. Conférenciers et hôtes d'honneurs: Dr H. Baril, de l'hôpital Sainte-Justine, action thérapeutique des pommes; sir Arthur Currie, recteur et vice-chancelier de l'Université McGill.

2 heures: Congélation des petits fruits. M. M.-B. Davis, service de l'horticulture, Ottawa.

2 heures 30: Valeur des nouvelles variétés de pommes. Dr W.-T. Macoun, horticulteur du Dominion, Ottawa.

3 heures 15: Appareils stationnaires de pulvérisation pour les vergers. prof. L.-G. Heimpel, collège MacDonald.

Ajournement.

Forte tempête de poussière

Calgary, 10 (S.P.C.) — La région de Calgary vient de subir une forte tempête de poussière — la plus forte depuis le commencement de l'année. Il y a eu désorganisation des services ferroviaires, télégraphiques et téléphoniques. Le "chinois" a soufflé avec une très grande force. Il était très chaud. L'élévation de la température a causé des avalanches dans les Rocheuses.



CROISIÈRES D'HIVER

Partout au pays du soleil

Bermudes — Antilles
Méditerranée
Palestine — Egypte
Amérique du Sud
etc.

Renseignements, itinéraires et prix sur demande.

LES BERMUDES

Aller et retour (4 jours en mer) 1ère classe, depuis \$60.

Nouveaux prix réduits.

AUSSI NOMBREUSES CROISIÈRES SPÉCIALES PAR TOUTES LES LIGNES

Le mardi gras

A LA NOUVELLE-ORLEANS

DE NEW-YORK, 18 FÉVRIER — RETOUR 6 MARS

à bord du "MOMUS"

Passage 1ère classe, aller et retour, tous les repas à bord, hébergement, chambre avec bain à la Nouvelle-Orléans, 3 tournées en autocar, transports du navire à l'hôtel et inversement. Durée 16 jours \$95.

Indes Occidentales

Services réguliers

De NEW-YORK tous les 15 jours. Destination: Saint-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, St-Vincent, Grenade.

Paquebots: FORT ST-GEORGES et NARISSA.

23 JOURS — Voyage \$135. complet aller et retour

Deux fois par mois de HALIFAX. Destination: Porto-Rico, Guadeloupe, Martinique, Barbades, Trinidad et Guinée anglaise.

Paquebots: COLBORNE et CHOMEDY.

30 JOURS — Voyage \$145. complet, aller et retour

Toutes les 2 semaines, le dimanche de HALIFAX et le mardi de BOSTON.

Destination: Les Bermudes, St-Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominica, Ste-Lucie, les Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad et Guyane anglaise.

Paquebots: LADY NELSON, LADY HAWKINS et LADY DRAKE.

31 JOURS — Voyage \$210. complet, aller et retour

Toutes les 2 semaines, le mercredi de HALIFAX, le vendredi de BOSTON.

Destination: Les Bermudes, Bahama et la Jamaïque.

Paquebots: LADY RODNEY et LADY SOMERS.

21 JOURS — Voyage \$165. complet, aller et retour

Croisières spéciales

Les paquebots servent d'hôtel — repas compris

Paquebots	Départs de New-York	Durée jours	Prix minimum
Mauretania (7)	21 janv.	12	155.00
Roma (9)	24 janv.	16	205.00
Franconia (3)	27 janv.*	9 1/2	95.00
Caledonia (10)	30 janv.	20	195.00

Vulcania (11)	3 fév.	14	160.00
Mauretania (7)	4 fév.	12	155.00
Franconia (3)	10 fév.*	9 1/2	95.00
Conte Grande (12)	11 fév.	16	190.00
Georgic (13)	15 fév.	16	177.50
Mauretania (7)	18 fév.	12	155.00
Majestic (14)	21 fév.	4	62.50
Caledonia (10)	22 fév.	20	195.00
Franconia (3)	24 fév.*	9 1/2	95.00
Lafayette (15)	25 fév.	19	217.50

Conte Grande (12)	4 mars	16	190.00
Georgic (13)	4 mars	16	177.50
Mauretania (7)	10 mars	12	155.00
Franconia (3)	13 mars*	9 1/2	95.00
Mauretania (7)	18 mars	12	155.00
Caledonia (10)	18 mars	14	195.00
Conte Grande (7)	23 mars	20	167.50
Franconia (3)	24 mars*	9 1/2	95.00

Conte Grande (12)	8 avril	16	190.00
Majestic (14)	13 avril	4	62.50
Conte Grande (12)	26 avril	9	95.00

* Départ la veille de Boston et retour un jour plus tard à Boston.

(3) Nassau, Havane.	(11) La Guayra, Curaçao, Colon, Havane, Nassau.
(7) Trinidad, la Guayra, Curaçao, Colon, Havane, Nassau.	(12) Martinique, Trinidad, la Guayra, Curaçao, Colon, Jamaïque, Havane.
(9) Nassau, Havane, Vera Cruz, Jamaïque, Haïti.	(13) Nassau, Haïti, Kingston, Colon, Havane.
(10) St-Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Barbades, Grenade, Trinidad, Venezuela, Ile Marguerite, Curaçao, Ste-Croix, St-Thomas, Porto-Rico.	(14) Bermudes.
	(15) St-Thomas, Martinique, Trinidad, Venezuela, Curaçao, Panama, Havane.
	(16) Bermudes, Havane.

BILLETS EMIS POUR TOUS LES PAYS DU MONDE

AU TARIF OFFICIEL DES COMPAGNIES

LE DEVOIR — Service des Voyages

430 Notre-Dame Est — Montréal

BILLETS — ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

LISEUSES

On a trouvé un moyen ingénieux de relier un livre: c'est de le relier dans une belle liseuse de cuir.

Voici une liste de ces liseuses: Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, médaillon cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

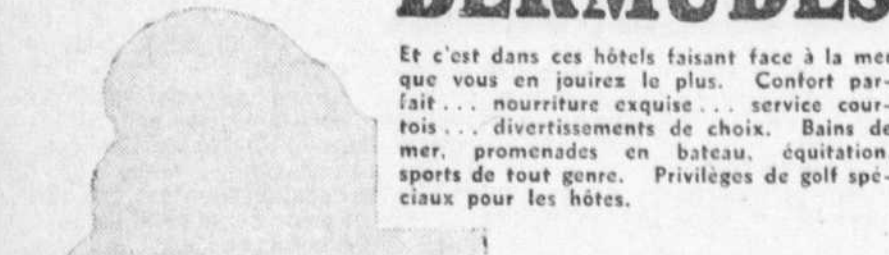
Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

MAINTENANT — Vous pouvez jouir du climat enchanteur des BERMUDES

Et c'est dans ces hôtels faisant face à la mer que vous en jouirez le plus. Confort parfait... nourriture exquise... service courtois... divertissements de choix. Bains de mer, promenades en bateau, équitation, sports de tout genre. Privileges de golf spéciaux pour les hôtes.



BELMONT MANOR & GOLF CLUB

A. P. Thompson, gérant.

La Page féminine

LETTE DE FADETTE

J'ai connu autrefois un joli ménage de vieilles filles auxquelles je pense souvent. Elles sont au ciel depuis bien longtemps! L'une s'appelait Pamela et l'autre, Victoire. Elles habitaient une petite maison, tout près de la rivière. Elles avaient été courtisanes et elles avaient souvent travaillé pour moi.

Au commencement, je les croyais sœurs quoiqu'elles ne se ressemblaient guère: Pamela était petite et chétive; l'autre, grande et forte.

Quand je les connues, elles paraissaient n'avoir à elles deux qu'une pensée et une volonté, ces deux amies réunies pour se rendre mutuellement la vie plus douce. Leur maison était petite et propre, et leur chat, Polydore, s'y plaisait autant qu'elles-mêmes.

J'allai un jour leur porter du travail pour apprendre qu'elles n'en prenaient plus. Il faisait mauvais temps dehors, très bon chez elles: je m'y attardai pour les décider à faire partie d'une société de charité à laquelle je m'intéressais.

Et, de fil en aiguille, elles me racontèrent leur histoire simple et touchante.

Elles avaient commencé par se détester quand elles étaient jeunes.

Presque voisines, ayant le même métier, elles s'épiaient et se jalouaient, craignant, chacune de son côté, que l'autre n'acaparât ses clientes.

Elles se rencontraient tout de même aux réunions d'enfants de Marie et elles faisaient parfois un bout de chemin ensemble: — "Tout de même, cette petite Pamela est fine et sensée... J'aimerais à la voir souvent... si elle ne me volait pas mes dames!"

De son côté, Pamela soupirait: "Moi qui vis si seule, je l'aimerais, cette Victoire, si elle ne me faisait pas tant de tort!"

Une maladie sérieuse de Pamela les rapprocha. Entrée par hasard chez la voisine, Victoire apprit la maladie de Pamela et elle fut prise de pitié pour la pauvre petite presque abandonnée chez cette étrangère. Elle alla à la soigner, la gâta pendant sa convalescence et la sympathie en germe fleurit, grandit, devint une amitié réciproque et elles eurent presque en même temps l'idée de vivre et de travailler ensemble.

Elles louèrent une maison, mirent en commun leurs ressources et leurs dépenses, et pendant des années elles amassèrent peu à peu assez d'argent.

Un petit héritage de Victoire les transforma en rentières bien modestes, mais indépendantes.

Et je les vis souvent, heureuses, charitables, et plus unies que jamais.

Elles parlaient beaucoup, ces deux vieilles demoiselles, et elles revenaient avec complaisance et gaieté sur leur très ancienne antipathie:

— C'est que je la détestais, cette petite Pamela!

— Je te le rendais bien, va!

— Et dire qu'on s'aime tant! Qu'on s'entend si bien!

— Ah! c'est bien vrai ce que j'ai déjà lu! C'est que les meilleurs ont toujours un diable caché au fond du cœur qui guette le moment de se montrer, et que les plus mauvais ont toujours un ange, caché en eux aussi, et qui n'attend que l'occasion d'écraser le diable!

— Moi, quand j'ai vu Pamela si petite dans son lit, si à plaindre dans cette pension, sans personne pour l'aimer, mon ange a sauté sur mon diable et du coup il l'a étranglé!

— Dis donc tout simplement que tu ne peux t'empêcher d'être bonne!

— Bonne! Bonne! Est-ce que je l'étais quand je te détestais?

— Comme nous étions bêtes! Mais il y a longtemps que toutes les deux nous nous croyons des femmes d'esprit, Madame!

Et le rire flûté de Pamela et le rire roulant de Victoire continuaient le duo d'une amitié de qualité assez rare en ce monde!

FADETTE

Au pensionnat de l'Ange-Gardien

L'Amicale du pensionnat de l'Ange-Gardien donnera sa partie de cartes annuelle, jeudi, le 12 janvier prochain, à 2 heures 30 p.m., dans les salles du pensionnat, 4025, rue Saint-Jacques.

Les anciennes élèves et leurs amies sont cordialement invitées à cette fête intime.

Après la partie de cartes, le goûter sera servi. On est prié d'apporter cartes à jouer et crayons. Pour renseignements, s'adresser à Mme L. Coderre, Falkirk 2992.

Chez les employées de magasin

Un cours important sera donné à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853, rue Sherbrooke est, sous les auspices de l'Association professionnelle des employées de magasin.

M. Jules Derome, professeur agrégé de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, en sera le professeur, il aura pour but de former des vendeuses et des acheteuses compétentes.

Ce cours commencera le mercredi, 11 janvier, à 7 heures 30 du soir. Les seules conditions sont d'être membre de l'Association. Un dépôt de \$2.00 sera exigé mais sera remis aux élèves qui auront suivi les deux tiers des cours.

On peut s'inscrire dès maintenant à 853, rue Sherbrooke est.

Feu Mme René Lemyre

Mme René Lemyre, née Dupil (Yvonne) est décédée hier matin. Elle était la femme de M. René Lemyre, secrétaire de la Société catholique de protection et de renseignement.

Mme Lemyre était née à Québec et fit ses études chez les Ursulines où elle se distingua particulièrement en musique. Elle était la petite-fille de feu le notaire Z. Duval, de Saint-Jean Port-Joli, et elle était la nièce des Drs Saluste, Arthur et Ernest Duval, les deux premiers professeurs à l'Université Laval de Québec, et le troisième, ancienement maire de Worcester, Mass. Elle était aussi la petite-nièce de M. l'abbé Arthur Verreau, ancien principal de l'Ecole normale. Son père était un navigateur bien connu dans le bas Saint-Laurent.

Elle laisse dans le deuil, outre son mari, trois filles: Mme Gérard Gélinas (Simone), Gisèle et Germaine, deux fils: Maurice et Saluste.

La dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente à son domicile, 3741, rue Saint-André.

Le service funèbre sera chanté jeudi matin, à 8 heures 30, en l'église Saint-Louis de France. Le convoi funèbre quittera la maison à 8 heures 15.

Le Devoir offre ses condoléances à M. René Lemyre et à sa famille.

HERITIER ROYAL EUROPEEN



L'Archiduchesse Ileana, autrefois Princesse Ileana de Roumanie, avec leur fils, Stefan, né le 15 août dernier. L'enfant a été baptisé il y a plusieurs mois.

Une question par mois

L'enfant au cinéma

On parle beaucoup de ce temps-ci de faire accepter de nouveaux enfants de moins de quinze ans aux représentations cinématographiques. A supposer qu'on vous demande votre avis en votre qualité de père et mère de famille, de dirigeant ou dirigeante, de grands frères ou grandes sœurs expérimentés, qu'en diriez-vous? Trouvez-vous que les vues cinématographiques qu'on les présente dans les salles de cinéma sont une école de bonne éducation pour les enfants et leur confiez-vous les vôtres sans inquiétude?

Ce sujet est proposé à tous nos lecteurs et lectrices. Ceux-ci devront écrire leur travail à l'encore ou à la machine, sur un seul côté de chaque feuille. Nous recevrons les réponses jusqu'au 15 janvier prochain inclusivement. Les réponses qui arriveront après cette date ne seront pas considérées.

Prière de donner son nom véritable et son adresse, même si l'on ne désire être publié que sous un pseudonyme.

Adressez tout envoi à la Page féminine, Le Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Cette question semblait être définitivement réglée depuis quelques années. Mais voici que, de nouveau, on parle d'une loi qui ouvrirait la porte des salles de cinéma aux enfants. A-t-on bien songé que les vues animées telles que présentées dans la plupart des théâtres, sont un danger pour l'enfant, — danger à la fois intellectuel, physique et moral.

Voyons d'abord la valeur du cinéma, pris en lui-même. Comme art, le film "est indifférent, vis-à-vis du bien et du mal". Le danger n'existe donc pas dans la valeur intrinsèque du cinéma mais seulement "dans l'abus qui en est fait, soit que les auteurs de films cherchent à exciter, en vue du lucre, une curiosité malsaine, soit simplement, quand le spectacle n'est pas immoral ou vulgaire, qu'une trop grande assiduité aux représentations, fasse perdre un temps qui pourrait être mieux employé." Or, c'est à cause de ces abus que les vues animées constituent pour l'enfant un réel danger. Je m'explique.

"Dans son activité intellectuelle, l'homme dépend de ses sens". Or le cinéma s'adresse d'abord à la sensibilité; "il concrétise l'idée, la matérialise dans des attitudes, des gestes, des actes" et, ainsi présentée, l'idée se grave pour longtemps dans l'esprit de l'enfant, av-

de de savoir, de connaître, mais, sans pouvoir classifier ni coordonner ce qu'il apprend. On peut juger du chaos qui existe dans le cerveau d'un enfant, habitué du cinéma, par cet exemple que cite Lucien Romier dans son livre *L'Homme nouveau*: "Imaginez une fillette qui irait une fois par semaine au cinéma (c'est le cas moyen) elle verrait deux films par séance, soit chaque année une centaine de films. Pour peu que cette enfant suive le spectacle pendant deux ou trois années, elle aurait emmagasiné en son cerveau une somme d'expériences "visuelles" fort considérable". Sa mémoire devient encombrée de matériaux les plus disparates qu'elle s'assimile tant bien que mal. Etant donné que le cinéma devient un obstacle au développement harmonieux des facultés de l'esprit; le cinéma constitue par le fait même un danger intellectuel dont il importe de protéger l'enfant.

De plus, "si l'idée proposée de films sur l'écran entourée de sensations fortes et aiguës, les sens, exaltés, exaspérés, finissent par brimer l'intelligence" et se soustraient au contrôle de la volonté, toujours un peu hésitante chez l'enfant, lui surgit l'éveil au point de vue moral.

L'idée ainsi revêtue des fraîches couleurs de l'image, prend l'être tout entier. D'où le résultat que, même après les représentations, l'enfant revivra en sa mémoire les scènes vues à l'écran (quel péril si elles sont mauvaises) et, comme dit M. Romier, "rien ne peut plus l'empêcher de tirer les conclusions pratiques des faits qu'il croit peut-être réels alors que le cinéma est "essentiellement fictif". Incapable d'établir une différence entre le

réel et le fictif, l'enfant se laisse entraîner par les impressions de l'écran, et, sans s'en rendre compte, il se laisse influencer par les idées qu'il y a vues. C'est pourquoi, si l'on veut protéger l'enfant, il faut lui interdire l'accès des salles de cinéma.

Nos contes historiques

Récit de E.-Z. Massicotte



Au matin du 19 avril 1690, dans de frêles canots d'écorce, nos braves quittent Montréal, en route vers l'inconnu. Atterrés par les regrets, mais remplis d'admiration, le peuple, massé sur le rivage, voit s'éloigner ces jeunes intrépides qui s'en vont défendre les forêts de la Nouvelle-France.

(à suivre)

Le bonheur de la maternité

Dépend de la santé — Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



"Avant la naissance de mon premier bébé, j'étais malade et j'avais le vertige. Mon mari alla m'acheter une bouteille de Composé Végétal et m'en fit prendre, suivant les directions. Il m'a certainement rétablie. Le bébé pesait huit livres et nous étions tous deux en santé. J'ai trois enfants, maintenant, et j'ai l'air aussi jeune qu'à l'époque de mon mariage. Il a aussi fait du bien à ma jeune sœur de 17 ans." — MME J. P. MEEHAN, 405 rue Eleanor, Montréal, P.Q.

bien et le mal habilement voilé, il subira peut-être toute sa vie les suites des idées fausses formées sur les gens et les choses d'après ce qu'il aura vu au cinéma.

Qui sait si, malheur plus grand encore, l'enfant ne sortira pas du théâtre quelque jour, avec au cœur des taches qui ne partiront que difficilement par la suite? Car, selon Henri Lavedan, "malgré les nettoyeurs, certaines ne s'effacent jamais; elles ont l'air de disparaître avec le temps, et puis elles reviennent, et toujours au moment où on souhaiterait le plus que l'étoffe fût blanche!"

Quelques mots maintenant sur les inconvénients du cinéma au point de vue physique. A l'âge où l'enfant a le plus besoin d'air pur et d'exercice, pourquoi lui fournir l'occasion de passer des heures en des salles remplies à pleine capacité, où l'air est complètement vicié? Tout le monde se souvient de l'hécatombe du *Laurier Palace*. Pourquoi exposer nos petits de nouveau?

Si toutes les femmes canadiennes voulaient prêter main-forte à ceux qui s'occupent d'obtenir de notre gouvernement le maintien de la loi du cinéma passée en 1928, elles auraient certainement gain de cause. Si quelques-unes ont des doutes sur les dangers réels du cinéma pour l'enfant, qu'elles lisent l'encyclopédie sur l'éducation chrétienne de la jeunesse. Le pape lui-même y déplore "les égarements juvéniles dus aux spectacles modernes" et il demande une "vigilance" à notre époque, doit être d'autant plus étendue et plus active que les occasions de naufrage moral ou religieux se sont accrues pour la jeunesse sans expérience."

Marthe DESLANDES

Les cours à l'Institut Pédagogique de Montréal

LE SAMEDI, 14 JANVIER 1933

9h. 30: Abbé J.-O. Maurice, — Enseignement du français.

2h.: Examen de biologie pour les aspirants à la licence en pédagogie.

1h. 30: Pédagogie. — Cours de dessin.

Action sociale: 2h.: Monsieur E. Montpetit, 3h.: Rvd Père Chagnon, S.J., 4h.: Monsieur Léon Gérin.

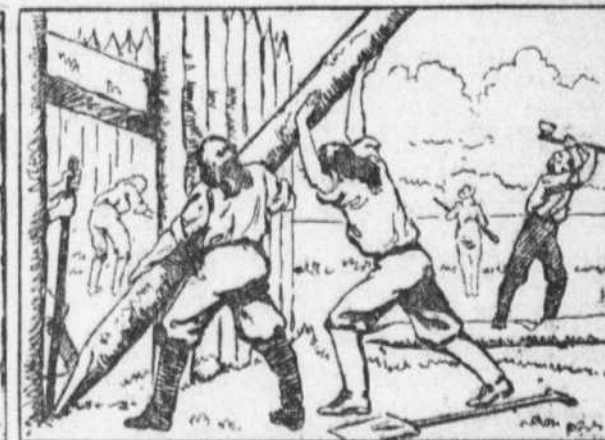
Dollard des Ormeaux (suite)

Illustrations d'O.-A. Léger.



Dollard et son escorte sont à peine rendus à l'île des Sœurs qu'ils font la rencontre d'une flottille iroquoise. Les Français attaquent avec vigueur. Au cours de l'engagement, Durel est tué. Juliette et Dollard se noient; mais les sauvages sont forcés d'abandonner leurs canots et de s'enfuir dans les bois environnants.

(à suivre)



Dollard revient à la ville en toute hâte pour remplacer les premiers victimes de l'expédition, puis il repart. Parvenu, le premier, au pied du Long-Sault à l'endroit où Dollard avait été tué, il décide d'occuper un fortin de bois en mauvais état et d'y attendre l'ennemi. Sans tarder, les Français s'occupent à remettre la place en état de soutenir un siège.

(Courtisole de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal)

Feuilleton du "Devoir"

Lyne aux Roses

par ANDA CANTEGRIVE

12. (suite)

Elle devenait élégante et fainéantait sur des livres qu'elle cachait dans son perruche. Le vieux, navré, s'humiliant pourtant devant la supériorité incontestable qu'il reconnaissait au fils; mais Jocelyne, révoltée, déclara avec une violence inhabituelle que, remplissant comme il convient ses devoirs de ménagère et de fille dévouée, elle était libre du reste de son temps et entendait l'employer à sa guise, s'habiller à son goût et lire à sa con-

venance sans permettre à son cousin de la traiter en esclave conquise! Robert en resta blême et s'enfuit pour éviter un malheur. Ce jour-là, Gérard lui trouva les yeux rouges et, plein de pitié, s'essaya à la distraire, si bon, si prévenant que les larmes faillirent la regagner. Il resta le soir, son traitement, interrompu quelques jours, lui donnait des loisirs. Robert ne parut qu'au souper.

Il servait toujours aux lieux et place de Jocelyne et tenait surtout

au découpage des viandes, "car, disait-il, il est d'antique usage que le chef fasse les parts, et les femmes ne l'osaient pas jadis, humbles servantes qu'elles eussent dû rester".

—Voilà une conception primitive des droits de la femme, fit observer Gérard en passant à Jocelyne l'assiette que lui tendait Robert.

—Restez servi, fit impérieusement celui-ci.

Jocelyne, qui s'occupait de l'ongle dont la vue se ressentait de chaque émotion, eut un cillement suppléant pour le prier d'obéir, mais une petite fièvre rougit les joues mites du jeune homme et ses narines enflèrent.

—Vous ne voulez pas que j'accepte d'être servi avant Jocelyne? dit-il poliment, mais d'un ton sans réplique.

Robert s'arrêta pour le fixer; un court instant, les deux hommes se toisèrent. Et ce fut tout de même Robert qui céda en disant rudement:

Quand les enfants se révoltent, on les met au pain sec.

—Une enfant de vingt-cinq ans qui se prépare dans quelques jours à coiffer sainte Catherine, essaya de rire Jocelyne, pour détourner leur attention. Je vous invite à cette cérémonie, Gérard; nous boirons du champagne, ce sera très gai.

Is tressaillèrent l'un et l'autre, et Jocelyne leur fut énigmatique, car ils ne purent définir, sous son regard candide, la malice ou le projet fixe.

—Vous parlez, je crois, des droits de la femme, renoua maladroïtement M. de Chauchanne, qui n'avait pas saisi la scène muette; est-ce donc nouveau? De mon temps, si nous ne discutions pas, nous reconnaissions sans conteste la supériorité de deux fort beaux yeux, la puissance d'un bras rond autour de notre cou, et nous leur obéissions, je vous assure, de la meilleure grâce du monde.

—Séduteur! gronda Jocelyne, Fi! Monsieur, parlez-vous de ces droits-là?

—J'en suis! j'en suis! chanta Gérard.

—Quoi, vous aussi, Gérard, notre champion, vous nous abandonnez?

Le reproche le toucha au cœur. —Vous abandonnez? Quand je me mets à vos genoux! Ingrate Jocelyne. Vous connaissez bien pourtant mes principes et qu'avec les meilleurs féministes je demande pour vous tous les droits politiques et la revision de bien des lois qui se ressentent trop de n'avoir été faites que par des hommes.

—Patati... patata... Quel fatras!

C'est Robert qui parle du haut de son mépris.

—Vous êtes pourtant un garçon intelligent, Gérard! Je ne m'étonne plus que d'une génération élevée de la sorte éclosent des crévés et des détraquées!... Mais la femme est une incapable, l'être qui à tous les degrés et sous toutes les latitudes "babille et s'habille" — ici le chiffons cousus et là d'un anneau au nez, — l'incapable, me-

née en laisse depuis Adam et sa côte, que saint Paul envoie à ses fourneaux en la priant de se taire, et qui n'a encore, aux premiers siècles chrétiens, qu'une âme discutabile! Eh bien! moi, mes principes — primitifs, comme vous dites — ce sont ceux de la nature brute, d'un bon Dieu moins raffiné que le vôtre: la femme servante soumise et active; ménage, lessive, qui décroche la marmaille et garde au soir la soupe et le lit chaud. Pour moi, comme pour Napoléon, la "supérieure" est celle qui a le plus d'enfants. Aux rebelles ou aux infidèles pas de moyens termes, de procès grotesques — le pont aux ânes — mon cher!

—Pourquoi n'épousez-vous pas une Touareg ou une Canaque? questionna Gérard, indigné. Pour un homme de votre temps, c'est la seule solution, car je doute que nos Européennes répondent à votre idéal... et il pourrait vous en cuire.

—Faudra voir! Rien n'est impossible à un homme qui a ces argu-

ments-là — Il tendit ses deux poings solides d'assommoir — et je me charge de garder ma femme aimante rien qu'à leur prestige.

—Je ne vous envie pas! fit dédaigneusement Gérard et notre idéal est différent. La femme sensible à votre prestige, si prestige il y a, ne serait pas la mienne, moi qui rêve de la confidente, de l'inspiratrice, de l'amie "pour la joie et pour la peine" — et pour que, sans regrets, elle me soit fidèle — j'ai bien l'intention de lui donner l'exemple!

—Que c'est beau! que c'est beau! Idéal! Poésie! toute la théorie sur papier. Tenez, Gérard, vous me feriez rire, et je ne veux point discuter ici ce point de fidélité — contre nature — oui, je dis bien contre nature!

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, par "L'Impression Populaire" (la responsabilité limitée) éditrice-proprétaire: Georges Pelletier, directeur-gérant.

LA VIE SPORTIVE

Northcott conserve la 1ère place

La lutte chez les compteurs de la Ligue de Hockey Nationale continue d'être très serrée et Baldy Northcott, des Maroons de Montréal, est toujours en tête, mais l'avant du club montréalais n'a plus qu'un point d'avantage sur Bill Cook, le fameux ailier des Rangers de New-York. Northcott a un total de 22 points contre 21 pour le porte-couleurs des New-Yorkais.

Paul Haynes tient la deuxième place de la section canadienne avec Howie Morenz comme troisième, tandis que trois joueurs sont sur un pied d'égalité pour la deuxième position dans la division américaine.

Voici le classement des compteurs à date:

SECTION CANADIENNE	
	Pun. en B. A. Pts M.
Northcott, Montréal...	15 7 22 12
Haynes, Montréal...	7 12 20 14
Morenz, Canadien...	6 12 18 10
Weiland, Ottawa...	7 7 14 2
Joliat, Canadien...	5 9 14 16
Trotter, Montréal...	4 9 13 19
Gagnon, Canadien...	4 10 13 30
H. Kilrea, Ottawa...	8 4 12 20
Conacher, Toronto...	7 5 12 29
Sheppard, Américains...	6 6 12 22
Howe, Ottawa...	5 7 12 4
McVeigh, Américain...	5 7 12 8
Jackson, Toronto...	7 4 11 18
Brydson, Montréal...	5 6 11 10
Doraty, Toronto...	5 6 11 10
Ward, Montréal...	4 7 11 18
L. Conacher, Montréal...	3 8 11 30
Touhey, Ottawa...	5 5 10 8
Himes, Américain...	4 6 10 12
Blair, Toronto...	4 6 10 16
Primeau, Toronto...	3 7 10 4
Gracie, Toronto...	3 7 10 8
Smith, Montréal...	3 7 10 30
Finnigan, Ottawa...	2 7 9 24
Day, Toronto...	1 8 9 24
Wentworth, Montréal...	2 6 8 25
Wassie, Américain...	2 6 8 22
Patterson, Américain...	2 6 8 24
W. Kilrea, Ottawa...	3 4 7 8
Forslund, Ottawa...	3 4 7 8
Clancy, Toronto...	5 1 6 32
Robinson, Montréal...	5 1 6 2
Brydge, Américain...	2 4 6 26
Colton, Toronto...	2 4 6 19
Bailey, Toronto...	4 1 5 32
Martin, Américain...	3 2 5 2
Larochelle, Canadien...	2 3 5 14
Burke, Canadien...	2 3 5 18
Dutkowski, Américain...	2 3 5 18
Shields, Ottawa...	3 1 4 38
Leduc, Canadien...	3 1 4 22
Lépine, Canadien...	2 2 4 14
Giroux, Canadien...	2 2 4 4
Gaudreault, Canadien...	2 2 4 2
S. Mantha, Canadien...	1 3 4 12
G. Mantha, Canadien...	1 3 4 6
Horne, Toronto...	0 4 4 65
Jackson, Américain...	3 0 3 0
Carson, Canadien...	2 1 3 20
Plaxton, Montréal...	1 2 3 4
Mondou, Canadien...	1 2 3 15
Darragh, Toronto...	1 2 3 0
Filmore, Américain...	1 2 3 2
Milks, Ottawa...	0 3 3 0
McInenley, Ottawa...	1 1 2 2
Starr, Américain...	1 1 2 4
Keating, Américain...	0 2 2 11
Phillips, Américain...	0 2 2 4
Adams, Toronto...	0 2 2 0
Gallagher, Montréal...	1 0 1 0
Smith, Ottawa...	1 0 1 28
Bourgeault, Ottawa...	1 0 1 12
Convey, Américain...	0 1 1 12
Wilcox, Montréal...	0 1 1 18
Duguid, Montréal...	0 1 1 12
Dutton, Américain...	0 1 1 23

SECTION AMERICAINE

	P. B. A. Pts M.
W. Cook, Rangers...	12 5 17 20
F. Cook, Rangers...	12 5 17 14
Thompson, Chicago...	8 5 17 16
Boucher, Rangers...	3 14 17 2
Barry, Boston...	12 4 16 13
Lewis, Detroit...	8 8 16 8
Emms, Detroit...	6 10 16 28
Carson, Detroit...	8 6 14 14
Dillon, Rangers...	9 5 14 4
Stewart, Boston...	6 8 14 22
Somers, Rangers...	3 11 14 12
Goodfellow, Detroit...	8 5 13 33
Romkes, Chicago...	7 6 13 0
Couture, Chicago...	7 7 12 14
Wiseman, Detroit...	6 6 12 12
Aurie, Detroit...	5 7 12 17
Sorrell, Detroit...	7 4 11 9
Oliver, Boston...	6 5 11 8
Voss, Rangers-Detroit...	6 5 11 4
Clapper, Boston...	4 7 11 22
Shore, Boston...	2 8 10 49
Heximer, Boston...	6 3 9 8
A.-C. Siebert, Rangers...	4 5 9 20
Heller, Rangers...	3 6 9 19
Cook, Chicago...	4 4 8 18
Gottselig, Chicago...	4 4 8 0
Johnson, Rangers...	3 4 7 54
Graham, Chicago...	2 5 7 45
Goldsworthy, Detroit...	3 3 6 4
Ripley, Chicago...	2 4 6 6
McFayden, Chicago...	2 4 6 6
Beattie, Boston...	3 2 5 3
Busswell, Detroit...	2 3 5 4
Asmundson, Rangers...	2 3 5 4
Chapman, Boston...	2 3 5 26
Young, Detroit...	2 3 5 26
Murdoch, Chicago...	3 1 4 15
Burch, Boston...	3 1 4 15
Lamb, Boston...	3 1 4 24
Jerwa, Boston...	1 3 4 13
Brennan, Rangers...	1 3 4 40
Jenkins, Chicago...	0 4 4 18
Gallagher, Detroit...	0 4 4 12
Evans, Detroit...	0 4 4 36
Owen, Boston...	0 3 3 2
Abel, Chicago...	0 3 3 30
Marker, Detroit...	1 1 2 8
E. Siebert, Rangers...	1 1 2 36
McKenzie, Chicago...	1 1 2 6
Galbraith, Boston...	0 2 2 16
Keeling, Rangers...	0 2 2 10
Bostrum, Chicago...	0 1 1 14
Settenger, Rangers...	0 1 1 4
Hay, Detroit...	0 1 1 0
Vanson, Detroit...	0 0 0 0
Hitchcock, Boston...	0 0 0 26
Noble, Detroit...	0 0 0 6
Holmes, Chicago...	0 0 0 6
Coulter, Chicago...	0 0 0 16

Pointe-aux-Trembles vainqueur hier soir dans la Ligue de l'Est

Près de douze cents personnes furent témoins hier soir à l'Aréna de l'Académie Roussin, Pointe-aux-Trembles, des joutes régulières de la Ligue de hockey amateur de l'Est. La soirée fut un succès complet car les deux parties à l'affiche furent très contestées et des plus intéressantes. Joseph Jean, député de Maisonneuve aux Communes, vint relever l'éclat de cette soirée sportive en mettant la rondelle au jeu à l'ouverture des hostilités. Il était accompagné pour la circonstance d'Albert Plouffe, assistant-surintendant de la Voirie de Montréal, Marcel Monette, ex-échecvin de Pointe-aux-Trembles, Joseph Champagne ainsi que plusieurs officiers de la Ligue de l'Est entre autres, Elie Hamelin, Léopold Rochelleau, Anastase Desrochers, Robert Charlebois, Arthur Archambault, etc.

Pointe-aux-Trembles 3, Guybourg 1

La première partie débuta à une allure vertigineuse et les belles combinaisons des deux côtés attirèrent les applaudissements des spectateurs. Massicotte partant de la défense fit une belle montée individuelle, contourna les défenses du Guybourg et déjoua Laporte pour compter le premier point du Pointe-aux-Trembles. Quelques minutes plus tard, profitant d'une ouverture, Massicotte revint à la charge pour faire une belle passe à René Boulet qui compta donnant ainsi l'avantage à la fin de la première période au Pointe-aux-Trembles par le résultat de 2 à 0. Dans la deuxième période, Maranda, du Pointe-aux-Trembles, après avoir habilement passé la ligne bleue ennemie, lança de côté pour compter un point de toute beauté.

A la troisième période, le club Guybourg évita le blanchissage lorsque Couillard, sur une belle passe de McDuff, parvint à prendre Bonin en défaut. Au son de la cloche annonçant la fin de la partie, la victoire resta au Pointe-aux-Trembles par le résultat de 3 à 1 le plaçant en première position sur un pied d'égalité avec les Calvaires du Nord qui étaient au repos ce soir.

Club de l'EST 1, BEAURIVAGE 1

Le club de la soirée fut une belle lutte, vive et excitante, entre le Club de l'Est et le Beaurivage. Chaque club attaqua avec furie, mais les fortresses étaient bien gardées. Ce fut un duel sans relâche du commencement à la fin. L'arbitre Bruno Lacerte, aussi de l'Association Provinciale, dut se dépenser beaucoup pour suivre de près le jeu et donner justice aux deux camps. Il s'acquitta de sa tâche avec satisfaction. Deux seules punitions furent infligées dans cette partie, exemptée de rudesse, car l'effort mémorable chez les nombreux amateurs du beau hockey présents hier soir. Les gardiens de buts furent invincibles dans la première période et se contentèrent de repousser les bombardements de leurs adversaires. Dans la deuxième période, le Beaurivage prit l'avantage quand Lalonde compta un point dans une démolition en avant des buts de Berney, du Club de l'Est. A la troisième période, Payer, qui se montra fort effectif par son "poke check", réussit à égaliser les chances du Club de l'Est en comptant un point alors qu'il ne restait plus que cinq minutes à jouer. Cette joute, fort bien goûtée des spectateurs, se termina par le résultat nul de 1 à 1.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	J. G. P. N. P. C. P. S.
Toronto	22 10 8 4 42 47 18
Maroons	21 8 11 2 50 57 24
Ottawa	27 7 10 4 39 41 18
Américain	20 5 9 6 35 47 16
Canadien	20 6 12 2 33 49 14

Section américaine

	J. G. P. N. P. C. P. S.
Rangers	19 11 4 4 59 41 26
Detroit	23 12 9 2 60 50 26
Boston	21 10 7 4 51 36 24
Chicago	21 8 7 6 38 39 22

LIGUE CAN.-AMERICAINE

	J. G. P. N. P. C. P. S.
Boston	19 11 4 4 63 38 26
Philad.	20 8 7 5 45 43 21
Providence	19 10 8 1 51 41 21
N. Haven	19 10 6 3 35 49 15
Quebec	20 5 12 3 40 63 13

LIGUE INTERNATIONALE

	J. G. P. N. P. C. P. S.
London	21 12 4 5 47 28 29
Syracuse	22 13 6 3 63 47 29
Buffalo	18 10 6 2 46 29 22
Windsor	21 7 10 4 41 54 18
Detroit	21 8 12 1 38 43 17
Cleveland	21 3 15 3 46 80 9

LIGUE JUNIOR

	J. G. P. N. P. C. P. S.
Royal	7 7 0 0 47 10 14
St-François	6 2 1 3 22 20 7
McGill	6 2 2 2 12 12 6
Loyola	6 2 3 1 12 24 5
Victoria	7 0 7 0 10 37 0

Des recrues pour le Canadien

Si les deux clubs locaux de la N. H. L. sont inactifs ce soir, il ne manque pas d'activité dans leurs milieux. Après avoir trouvé, grâce aux renforts du Windsor, l'alignement qui semble leur donner des chances au championnat, les Maroons ne font pas grand bruit mais du côté des Canadiens semblent grandir des rumeurs qui présagent un changement.

Au cours d'une conversation, hier soir, Newsy Lalonde a admis que la direction songeait à appeler Hago Harrington et Gus Rivers, de Providence, où ils donnent grande satisfaction. Leur arrivée coïnciderait avec le départ de deux joueurs présentement dans l'alignement qui, jusqu'ici, n'ont pas donné satisfaction.

Lalonde n'a pas voulu divulguer le nom de ceux dont il n'est pas satisfait, mais la tenue de l'équipe semble faciliter le choix de ceux qui retourneraient à Providence.

Concordia a déclassé son rival

La Ligue du Palais de Justice a continué sa série hier soir à l'Aréna Mont-Royal alors que deux parties ont été disputées en présence d'une assistance assez considérable. Dans la première rencontre à l'affiche Concordia a remporté une victoire facile sur le Bureau d'Enregistrement alors que les employés municipaux triomphèrent de leurs rivaux par un résultat de 8 à 0 tandis que dans la joute finale, la nuit fut plus contestée et ce n'est que par 5 à 3 que la Commission des Liqueurs a vaincu le Greffe.

Alignement des équipes:

PREMIERE PARTIE

GREFFE	LIQUEURS
Richer	but Deniger
Couturier	défense Magnan
Gauy	défense Lecavalier
Dufour	centre Archambault
Hétu	aile Shink
Langevin	aile Purdy
Subs. Greffe: C. Bourcier, T. Bourcier, Saint-Aubin, Bernard, Langlois, Leclerc et Guilbeault.	
Subs. Liqueurs: Gervais, Lafontaine, Parent et Brault.	
Première période	
Punition: Aucune.	
Deuxième période	
1. Liqueurs: Shink-Archambault 4.03	
2. Liqueurs: Purdy-Lafontaine 4.33	
3. Greffe: Dufour 9.17	
4. Liqueurs: Archambault-Shink 10.24	
5. Greffe: Leclerc-Guilbeault 13.18	
6. Greffe: Langevin-Dufour 18.01	
Punitions: Parent, Leclerc, Dufour.	
Troisième période	
7. Liqueurs: Shink-Archambault 1.00	
8. Liqueurs: Magnan-Purdy 1.00	
Punition: aucune.	

DEUXIEME PARTIE

Enregistrement	Concordia
Richard	but Aquin
Groulx	défense Lavigne
Léger	défense McDonald
Racicot	centre Alarie
Daoust	aile Charest
Bernier	aile R. Perron
Subs. Enregistrement: J. Racicot, Leblanc, Asselin, Caron, Potvin, Trotter, Armand, Brunelle, Desjardins.	
Subs. Concordia: Michaud, Bolduc, McConomy, M. Perron, Jessop, Bolduc, Cournoyer, Filiatrault et Carter.	
Première période	
1. Concordia: Alarie 12.00	
2. Concordia: Charest 18.05	
3. Concordia: Lavigne 19.02	
4. Concordia: Jessop-Alarie 19.30	
Punitions: R. Perron, McConomy.	
Deuxième période	
5. Concordia: Lavigne 4.07	
6. Concordia: Michaud-Alarie 6.12	
7. Concordia: Lavigne 14.00	
Punitions: R. Perron, 2.	
Troisième période	
8. Concordia-Charest-R. Perron 11.09	
Punition: aucune.	

DEUXIEME PARTIE

ROYAL	McGILL
Séguin	but Pacaud
Mundey	déf. Woo
Currie	déf. Wigie
Martin	centre Duff
Donnelly	aile Grier
Bissell	aile Morse
Subs. Royal: Haines, Doyle, Gauron, Taucher.	
Subs. McGill: Westman, McLernon, Patton.	
Première période	
1-Royal: Taucher 13.30	
2-Royal: Mundey 13.50	
3-McGill: McLernon 18.35	
Punitions: Haynes, Donnelly, Duff.	
Deuxième période	
4-Royal: Mundey 17.55	
5-Royal: Martin 18.55	
Punitions: Mundey, Patton.	
Troisième période	
Pas de point.	
Punitions: Currie, 2, Mundey, 2.	

Tournoi de bridge

Le premier tournoi de bridge plafond dans un train vient d'être organisé par le Boston and Maine et le Vermont Central, entre Boston et Montréal.

Samedi prochain, le 14 janvier, un train spécial composé de voitures Pullman quittera Boston pour Montréal sur les lignes de ces réseaux et les amateurs de bridge pourront jouer jusqu'à destination.

Les fonctionnaires des deux réseaux ont expliqué à leurs collègues du Canadien National qu'il y aurait un tournoi dans chaque voiture qui sera le même en charge d'un joueur d'expérience. A l'arrivée à Montréal les joueurs pourront continuer leurs parties dans un grand hôtel et il se peut aussi que de forts joueurs de la métropole aillent les rencontrer à cet hôtel et se mesurer avec eux sur le tapis vert.

Les cartes, les prix et le droit d'entrée dans le tournoi sont tous compris dans le prix du billet aller et retour.

Parmi les as du bridge plafond qui dirigeront le tournoi dans le train l'on remarque Mme Prescott Warren, M. Robert M. Kimball, de Boston Whist Club, James Magnier, de Hawton Club, W. L. Holter, de l'University Club, W. C. Coxwell, du Boston Chest Club, et Sydney Wirt, du Boston Art Club, qui dirigera les tournois et verra à trouver des partenaires aux voyageurs, non seulement pour le bridge plafond, mais aussi le bridge aux enchères.

La franchise du Jersey City

New-York, 10. — La situation financière du club Jersey City, de la Ligue Internationale de baseball, n'était pas encore clarifiée hier soir lors de l'assemblée de ses directeurs. Lors d'une séance du conseil tenue le mois dernier, les directeurs ont donné au propriétaire du club de Jersey City, Sam Colacurcio, l'opportunité de présenter un rapport satisfaisant relativement à la question de la franchise de ce club et à son privilège d'en disposer. Mais encore une fois, jusqu'à date, rien n'a été décidé et l'on ignore le sort qu'il adviendra à cette équipe.

Trois parties à l'affiche

Les clubs montréalais se sont au repos ce soir, mais ils se reprendront jeudi alors que le Canadien recevra la visite des Eperviers Noirs de Chicago et que les Maroons iront jouer contre les Ailes Rouges à Detroit.

Trois parties sont inscrites au programme de ce soir et les clubs suivants se disputent les honneurs de la victoire:

Ottawa à Boston.
Rangers à Toronto.
Chicago à Américains.

Le Loyola et les Royals vainqueurs

Les Royals ont remporté hier soir leur septième victoire consécutive dans les séries de la Ligue Junior en triomphant du McGill par 4 à 1 tandis que les Victoria ont été défaits par le Loyola par un résultat de 4 à 3 dans la première joute à l'affiche au Forum.

Les joueurs de défense des Royals s'affirmèrent de nouveau meilleurs compteurs que les avant car trois des quatre points enregistrés ont été faits par les premiers. Buster Munday a mis deux points au crédit de son club tandis que Johnny Taucher fut le premier à prendre Pacaud en défaut. Pete Martin fut le seul joueur d'avant à placer la rondelle dans les filets du McGill.

McGill, comme Loyola à la première rencontre, n'avait pas son alignement complet et le manque de substituts a influé quelque peu sur la marche des événements.

Alignement des équipes:

LOYOLA	VICTORIA
Barsalou	but Eyfe
Dubé	déf. Orlando
McDonald	déf. Tapin
Thomas	centre McDonald
Shaughnessy	aile Stewart
Aubut	aile Riddle
Subs. Victoria: Hart, Quinn, Gauthier, Halliwell, Sherwood, Desrochers.	
Subs. Loyola: Parker, Fitzgibbon, Tracey, Burke.	
Première période	
1-Loyola: Dubé 1.35	
2-Loyola: Aubut 18.00	
Punitions: Halliwell, Hart.	
Deuxième période	
3-Victoria: Riddle 2.10	
4-Victoria: Halliwell 19.50	
Punitions: Aubut, Dubé, majeure, Tapin.	
Troisième période	
5-Loyola: Dubé 7.10	
6-Victoria: Stewart 10.45	
7-Loyola: Shaughnessy 14.55	
Punitions: Dubé, Tapin, Orlando, Tapin, Parker.	

DEUXIEME PARTIE

ROYAL	McGILL
Séguin	but Pacaud
Mundey	déf. Woo
Currie	déf. Wigie
Martin	centre Duff
Donnelly	aile Grier
Bissell	aile Morse
Subs. Royal: Haines, Doyle, Gauron, Taucher.	
Subs. McGill: Westman, McLernon, Patton.	
Première période	
1-Royal: Taucher 13.30	
2-Royal: Mundey 13.50	
3-McGill: McLernon 18.35	
Punitions: Haynes, Donnelly, Duff.	
Deuxième période	
4-Royal: Mundey 17.55	
5-Royal: Martin 18.55	
Punitions: Mundey, Patton.	
Troisième période	
Pas de point.	
Punitions: Currie, 2, Mundey, 2.	

Québec bat le New Haven

Québec, 10. — Les Castors de Québec ont causé une surprise désagréable aux Aigles de New-Haven hier soir dans une joute de séries régulières de la Ligue de Hockey Canadienne-Américaine, lorsque les Québécois ont vaincu leurs adversaires par un résultat de 5 à 2, prenant une revanche pour l'échec subi vendredi dernier alors que les locaux furent vaincus par 4 à 2.

Dans la première période, les locaux s'assurèrent la victoire en enregistrant trois points, mais dans la manche suivante les visiteurs se lancèrent résolument à l'attaque et réussirent à prendre deux fois Lamontagne en défaut pendant que les Québécois n'enregistraient qu'un seul point. La période finale vit de nouveau les Castors à l'attaque et ils comptèrent l'unique point de la manche.

Alignement des équipes:

New Haven	Québec
Roberts	but Lamontagne
Speyer	déf. Arnot

A l'hôtel de ville

La séance d'hier après-midi

Deux débats, le premier sur les secours directs et l'autre sur les expropriations de Notre-Dame de Grâce — La définition de la "technocratie" — Les parrains du bill de Montréal — L'échevin Dupuis et le Dr Gustave Lemieux

La séance du conseil municipal hier après-midi a donné lieu à deux courts débats, le premier sur les secours directs, l'autre sur les expropriations de Notre-Dame de Grâce. MM. Biggar et Legault se sont partagés les frais du deuxième. Ont pris part au premier, sur les secours directs: MM. Biggar, Segler, Lesage, Schwartz, Schubert et Fortin. On a pu voir incidemment qu'Eddy Cantor fait école chez nos échevins quant aux questions sociales, lorsque M. Schubert a été invité à définir ce que c'est que la technocratie. Parmi les autres incidents qui valent d'être signalés, il y a la flèche que M. Dupuis a lancée à l'administration au sujet du Dr Gustave Lemieux.

Après qu'on eut disposé des communications, le conseil aborda comme d'habitude les rapports du comité exécutif. Le premier était aux fins d'autoriser le comité exécutif à distribuer la somme de \$880,000 aux associations de charité pour secours directs.

M. Biggar déclare qu'il faut que ce rapport soit voté, mais qu'il exprimera néanmoins sa dissidence pour protester contre le système des secours directs. C'est un autre million pour lequel nous n'aurons rien, dit-il. M. Segler suggère que les propriétaires dont les maisons ont besoin de réparations ou de peinture paient les matériaux et que les chômeurs fassent ces travaux, leurs salaires étant payés par les secours directs. Il signale le fait que les travaux d'égouts ne donnent pas d'ouvrage aux ouvriers de métiers.

M. Lesage dit qu'on devrait faire travailler les chômeurs pour le montant de secours qu'on leur donne; il a consulté des chômeurs de son quartier qui se sont dits prêts à travailler dans ces conditions. Parmi les travaux que l'on pourrait faire exécuter aux chômeurs il y a l'amélioration de certains terrains du boulevard Saint-Joseph; si l'on faisait enlever les rochers qui s'y trouvent la ville pourrait vendre ces terrains plus facilement, et elle en retirerait ensuite des revenus.

M. Schwartz

M. Schwartz déclare que ces remises seraient bons si Montréal était un petit village où il y aurait 200 chômeurs. Il ne comprend pas pourquoi le conseil essaie de trouver une solution au chômage lorsque des corps aussi savants que la Société des Nations et ses comités n'y ont pas réussi. Le devoir de la ville c'est de donner la protection par la police, le service des incendies, l'hygiène, de fournir de l'eau, et à part cela de soulager la misère autant que possible; mais il croit extravagant de parler au conseil de régler le problème du chômage. Il n'y a pas mieux à faire dans le moment que les secours directs, car avec le progrès de la civilisation les gens en sont venus à croire, à tort ou à raison, qu'ils ont droit au travail ou aux secours directs. De plus, il y a parmi les assistés des gens qui vivaient bien avant la crise, il y a des médecins, des avocats, des artistes, des hommes de lettres, des gens qui ne peuvent aller nettoyer les rues? Notre seul devoir c'est d'exercer un contrôle sur la distribution des secours pour éviter les abus.

M. Biggar demande à M. Schwartz s'il croit que c'est une bonne méthode d'affaires que la ville ait à secourir des milliers de chômeurs qui ne font rien, tandis que, d'autre part, il lui faut économiser partout pour arriver avec son budget, congédier des hommes, enlever moins de neige, etc.

M. Schwartz répond que la ville doit faire face à la situation telle qu'elle est; elle doit aider les chômeurs et balancer le budget. M. Schubert ajoute que l'on perd du temps à parler, qu'il faut agir. Avant longtemps nous aurons à Montréal le problème des propriétés. Il y en aura un très grand nombre qui ne pourront rencontrer leurs taxes et refuseront de les payer. Ce qu'il faut c'est d'obtenir de la conférence interprovinciale qui se tiendra à Ottawa la semaine prochaine des mesures qui permettront à l'industrie d'absorber ces chômeurs. Actuellement aux Etats-Unis l'on se soumet au régime de la réduction des heures de travail. M. Schubert cite des cas où des machines remplacent des centaines d'hommes par un seul ou par une poignée. Si le *Pacifique Canadien* et le *Canadien National*, poursuit-il, peuvent redistribuer leurs heures sur une base de quinze jours par mois et continuer à marcher, les autres peuvent le faire. L'aire pelletter de la neige ou entretenir un parc à un homme, cela ne signifie rien et ne mène à rien; il faut que l'industrie absorbe les chômeurs en réduisant les heures de travail. Il faut nous mettre en rapports avec le ministre du travail à Québec et voir à ce que la conférence de la semaine prochaine donne quelque chose.

La technocratie

M. Trépanier demande alors à M. Schubert s'il peut dire ce que c'est que la technocratie. Quelques échevins, moins forts en nuances, tentent à déclarer, de crainte qu'on l'ignore, qu'Eddy Cantor a donné cette définition dimanche à la radio. Puis M. Schubert dit que la technocratie est la direction du pays par des techniciens plutôt que par des politiciens.

M. Biggar commente: Moins de politique dans les affaires et plus d'affaires dans la politique.

Et M. Legault conclut: C'est ce que nous voulons, moins de discours et plus de travail... M. Fortin dit que la ville a des devoirs statutaires, mais qu'elle a aussi le devoir moral de ne pas laisser les gens mourir de faim. Les pouvoirs publics ne visent pas à régler le chômage, mais à restreindre les effets déprimants du chômage. Le rapport est alors adopté.

Une expropriation

Le rapport no 2 était aux fins de décréter une expropriation de terrain requis pour la construction du tribunaire de l'égout collecteur du nord. M. Dupuis s'informe si cette expropriation doit être payée par toute la ville, et sur réponse affirmative du président qui explique qu'un égoût collecteur sert tout le monde et non pas seulement un quartier, M. Dupuis exprime sa dissidence.

Seize rapports

Les seize autres rapports sont adoptés sans discussion. Il y en a un pour approuver l'octroi à la ville par la *McCull Frontenac Oil Co. Ltd.*, et la *Frontenac Refineries Ltd.*, à certaines conditions, d'un droit de passage à perpétuité, pour la construction et l'entretien de l'égout collecteur Mont-Royal. Un autre pour accorder un délai de quatre semaines à MM. Munn et Shea, Ltd., pour la construction d'un égoût rue Fabre, et de trois semaines pour la construction d'un égoût rue Bremner. Un autre accordant à la *Local Construction Ltd.* le contrat du pavage de la rue Henri-Julien, du boulevard Crémazie à la rue Louvain, au prix approximatif de \$97,730. La *Kenney Construction Co.* obtient comme plus bas soumissionnaire le contrat pour l'installation de certaines conduites de chlorination pour la Commission de l'aqueduc, au prix approximatif de \$5,200. Les autres sont des affaires de routine ou des modifications apportées à des affaires commencées.

Interpellations

Puis viennent les interpellations verbales. M. Goyette demande si on a étudié comme il l'avait demandé la question de l'emploi de femmes mariées à la bibliothèque municipale. M. Legault répond que le comité étudie actuellement la question et que M. Goyette aura une réponse dans quelques jours.

M. Goyette demande si le comité a reçu une requête d'une association de marchands dans le but d'amander le règlement de la fermeture de bonne heure. M. Legault répond négativement.

M. Deguire demande si les travaux du tunnel de la Côte-des-Neiges reprendront bientôt. M. Legault croit que la compagnie a des difficultés financières, mais qu'à tout événement la ville a envoyé un protêt contre l'arrêt des travaux.

Motions

L'on passe alors aux motions. M. Filion demande que le comité exécutif fasse des instances auprès du gouvernement pour que la cité puisse percevoir pour son compte le prix des licences imposées sur les voitures de livraison qui ne circulent que dans les limites de la ville. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

M. Lesage demande que le comité exécutif soit prié de faire, auprès de la Commission des écoles catholiques de Montréal, des instances pour que le lait fourni aux écoles sous la juridiction de ladite commission ne le soit pas par un seul fournisseur. Il paraît qu'une commission aurait été avertie de changer de laitier parce qu'une compagnie aurait été seule autorisée à livrer du lait dans les écoles. Le Dr Quintal demande si l'on est bien sûr de cela. M. Lesage dit qu'on l'en a informé, et finalement, comme la motion n'affirme rien, mais fait seulement une requête négative au comité, elle est adoptée.

A propos du Dr Gustave Lemieux

M. Trépanier propose que M. Gustave Lemieux, conseiller législatif, et M. l'échevin Gabias, membre de l'Assemblée législative, soient les parrains du bill de Montréal à Québec. M. Dupuis dit qu'en ce temps de chômage, alors que des médecins sont sous les secours directs, on pourrait peut-être donner à un autre la place de dentiste de la ville qu'occupe M. Gustave Lemieux.

M. Legault soulève un point d'ordre et explique que l'emploi du Dr Lemieux pour la ville n'a rien à faire avec la présentation du bill. Et comme le maire va rendre sa décision, M. Dupuis déclare: J'ai dit tout ce que j'avais à dire, vous n'avez pas à rendre de décision. Et la motion est adoptée à l'unanimité.

Maire suppléant

Le premier article de l'ordre du jour est la nomination d'un maire suppléant pour le prochain terme. M. l'échevin Bell est élu à l'unanimité. Il remercie.

Le deuxième article c'est un règlement de construction pour le quartier Maisonneuve. Il subit ses trois lectures.

Puis vient un rapport de l'exécutif ajourné du 5 décembre, au sujet du mode de répartition du coût des expropriations dans Notre-Dame de Grâce.

M. Biggar proteste

M. Biggar proteste. Il dit que depuis quatre ans et demi le conseil n'a rien fait avec les expropriations. La Commission Molson-Duquette a proposé un projet que 75 pour cent des membres de ce conseil n'ont pas lu. L'objection du conseil contre ce projet c'était qu'il y était recommandé que les expropriations soient réparties par toute la ville, ce qui n'est pas dans le rapport. Cette question a toujours été et sera toujours un foot-ball politique, il n'est pas possible que les membres de ce conseil la règlent. Les expropriations pour les approches des ponts ont été chargées à toute la ville, mais on n'a rien fait pour la rue Rachel, ni

L'Irish Republican Army dans la lutte

La plus forte organisation républicaine de l'Etat libre d'Irlande publie un manifeste pour demander à ses membres de voter pour M. de Valera

Dublin, Etat libre d'Irlande, 10 (Par George Hambleton, de la *Canadian Press*) — L'Irish Republican Army, la plus forte organisation républicaine de l'Etat libre, s'est lancée hier dans la lutte électorale après avoir auparavant enjoint à ses membres de se tenir à l'écart.

L'Irish Republican Army a publié hier soir un manifeste pour demander à ses membres de voter pour le président Eamonn de Valera parce qu'un vote pour lui, c'est un vote qui n'ira pas au parti national de l'ex-président William T. Cosgrave.

Le manifeste dit que le comité permanent de l'I. R. A. a décidé qu'il faut aider au parti républicain à conserver le pouvoir, mais en décidant de ne s'engager en aucune façon à appuyer la politique du parti républicain qu'il considère trop modérée. "Nous demandons, déclare le document, la mise au rancart du traité, l'abolition de la division (de l'Etat libre et de l'Irlande du Nord) et la rupture complète avec l'Empire britannique". On sait que l'Irish Republican Army réclame aussi l'abolition du poste de gouverneur général et le droit de faire l'exercice militaire et de s'armer pour ses troupes.

On croit que ce changement d'attitude de la part de l'I. R. A. est dû au fait que le président a déclaré que son parti s'il était élu, abolirait le serment d'allégeance au roi en dépit de l'opposition du Sénat qui ne sera pas en mesure de faire échec au Dail Eireann si le bill lui est soumis de nouveau.

Les bagarres de dimanche

Les bagarres de dimanche à Dublin et à Sligo ont été suivies par une bataille de déclarations entre les deux partis qui s'accusent mutuellement d'être responsables des désordres.

Le président de Valera a déclaré dans une entrevue: "Il s'est tenu un millier de réunions dans l'Etat libre dimanche dernier et il ne s'est produit des désordres qu'à deux de ces réunions. Il y avait plus de 100 hommes de police sur les lieux à Dublin pour prévenir tout désordre et il ne serait rien survenu si on leur avait laissé le soin de maintenir l'ordre. Mon gouvernement reconnaît que son devoir est d'assurer la liberté de parole à tous les partis et il aura recours à toutes les forces qui sont à sa disposition pour s'en acquiescer".

L'organe de M. de Valera, l'*Irish Press*, avait déjà déclaré que des incidents comme ceux de dimanche sont tout à fait irlandais dans l'esprit de toutes les personnes bien pensantes.

Dans sa déclaration au sujet de la police, M. de Valera semble bien faire allusion au fait que 700 membres de l'Armée blanche ou *Army Comrades Association*, une organisation du parti national, ont combattu avec la police pour empêcher la rue des partisans républicains vers la tribune où se trouvaient M. Cosgrave et d'autres orateurs du parti national.

M. Ernest Blythe, qui faisait partie du dernier gouvernement de M. Cosgrave, a déclaré de façon significative que toutes les mesures ont été prises pour assurer la liberté de parole aux réunions du parti Cosgrave d'ici la fin de la campagne.

Cette déclaration est pas de nature à modifier l'opinion de la majorité des gens qui croient qu'il se produira encore des désordres d'ici la fin de la campagne.

Association conservatrice de Mercier

Contrairement à ce qu'il a été annoncé, les membres de cette association ne se réuniront pas mercredi soir le 11 janvier. Le conseil prie tous ses membres et amis d'en prendre note et les avertisse que la date de leur prochaine assemblée sera annoncée vers le 25 janvier dans ce journal.

pour d'autres trop onéreuses.

Les expropriations de Notre-Dame de Grâce sont au nombre de 14, six ont été faites par l'ancienne ville de Notre-Dame de Grâce, quatre ont été votées de 1924 à 1918 et quatre de 1928 à 1932. M. Biggar dit que la-dessus il n'est responsable que de deux et que ces deux-là seront payées sans réclamation parce qu'elles ont été faites convenablement. Les deux autres votées alors qu'il était échevin de ce quartier étaient en continuation de projets commencés avant lui.

M. Legault explique que le règlement qui propose le comité exécutif est celui que la Législature a voté en 1929 alors que M. Biggar était échevin. Il dit que l'administration a promis d'envoyer les comptes d'expropriations et qu'elle tient sa promesse. Et le rapport est voté. M. Biggar était dissident.

Au Square Dominion

Un autre rapport ajourné du 12 décembre, aux fins d'accorder à la *Dominion Square Corporation* le privilège de garder en place des réservoirs à l'huile au square Dominion, est aussi ajourné. M. Wellington explique que c'est que pendant vingt ans co-propiétaire de la patinoire Saint-Didier, à Paris, est mort à l'âge de soixante ans. Il était né au Canada.

La retraite de M. Emile J. Hébert

Le commissaire du trafic-voyageurs au "Pacifique Canadien" se retire après plus de cinquante ans de services dans cette compagnie

Le bureau de publicité française du *Pacifique Canadien* nous communique la nouvelle de la retraite de M. Emile-J. Hébert, en ces termes:

"Avec l'année 1932 s'est terminée la carrière active d'un de nos Canadiens français les plus en vue dans le domaine des transports. M. Emile-J. Hébert qui, à part d'être celui de nos compatriotes qui s'est probablement le plus distingué dans les chemins de fer, est en outre le plus ancien employé du *Pacifique Canadien*, a quitté son poste de commissaire du trafic-voyageurs le 31 décembre dernier, pour prendre sa retraite et jouir d'un repos bien mérité après plus de cinquante années de loyaux services.

"M. Hébert faisait partie du personnel du *Pacifique Canadien* depuis les débuts de cette compagnie, étant entré comme secrétaire particulier de sir William Van Horne dès juillet 1882. Durant les années qui suivirent et qui furent pour le premier transcontinental canadien une période d'organisation active dans toutes les branches du transport, M. Hébert sut faire preuve de qualités qui lui valurent d'être remarqué par ses supérieurs; aussi remplit-il successivement dans le service des voyageurs plusieurs postes de plus en plus importants. En mai 1905, il fut nommé agent-général des voyageurs à Montréal, et en mars 1911, il était promu premier assistant de l'agent général du trafic-voyageurs, situation qu'il occupa jusqu'en avril 1930, alors qu'en reconnaissance de ses longs services et de l'intelligente activité qu'il avait toujours déployée dans l'exercice de ses fonctions variées, M. E.-W. Beatty, président de la compagnie, lui créa commissaire du trafic-voyageurs, avec juridiction sur le réseau tout entier.



M. EMILE-J. HEBERT, commissaire du trafic-voyageurs au *Pacifique Canadien*, qui prend sa retraite après 51 années de services.

M. Hébert fut au *Pacifique Canadien* le représentant attiré, pourrait-on dire, des Canadiens français et le conseiller de l'administration dans toutes les questions concernant l'élément français au Canada. A maintes reprises, il fut chargé par sa Compagnie de missions importantes, tant en Europe qu'en Amérique. C'est ainsi qu'il fut délégué à Rome en 1910, à l'occasion du grand Congrès eucharistique de Montréal, et qu'il alla en France en 1920, lors de l'organisation du train-exposition français qui visita le Canada l'année suivante. Ici au Canada, c'est lui qui, à titre de représentant du *Pacifique Canadien*, était ordinairement chargé d'accompagner les dignitaires ecclésiastiques dans leurs voyages officiels sur le réseau de la compagnie.

"M. Emile-J. Hébert est membre fondateur, ancien directeur et ancien président du Cercle de l'Alliance nationale, ancien président de l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri, membre de la Chambre de commerce de Montréal et du *Canadien Club*. En 1928, Sa Sainteté Pie XI le fit chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

"Le départ de M. Hébert du *Pacifique Canadien* sera vivement regretté et créera un vide difficile à remplir. Cette homme distingué et cultivé jouit dans tous les domaines d'un prestige qui ajoutait à celui de la compagnie à laquelle il appartenait. Il avait la confiance de l'administration du *Pacifique Canadien* et avait toujours su, par ses manières affables, son tact et ses talents, s'assurer la considération du personnel tout entier."

Seabrooke a été pendu à Ottawa

Ottawa, 10. (S.P.C.) — William G. Seabrooke a été pendu ce matin, pour le meurtre du jeune garagiste Paul Lavigne, commis le 12 décembre 1931. Il s'est rendu à l'échafaud en compagnie de ses directeurs spirituels et n'a pas eu de défaillance.

C'est la première exécution à Ottawa depuis la pendaison, en 1869, de James-Patrick Whelan, meurtrier de Thomas d'Arcy McGee. Il trêva deux jours de travail pour mettre le vieil échafaud en état de fonctionner.

Mort d'Adélaïde Demers

Lowell, Mass., 10. — Adélaïde Demers, ancienne propriétaire d'une patinoire à Edimbourg, en Ecosse et pendant vingt ans co-propiétaire de la patinoire Saint-Didier, à Paris, est mort à l'âge de soixante ans. Il était né au Canada.

Si vous ne pouvez pas venir, commandez par téléphone: PLATEAU 5151 — Local 202

DUPUIS UN DOLLAR

Notre première VENTE à

de l'année aura lieu MERCREDI — voyez nos vitrines et ne manquez pas de visiter nos différents rayons mercredi. Votre DOLLAR exercera un pouvoir magique que vous ne lui connaissiez pas jusqu'à ce jour.

Chandails "Pull-Over" Jacquard

Pour garçons. Poitrines: 28 à 34. Tricot tout laine de marque "MONARCH". Dessins JACQUARD, sur beau fond beige. Une valeur véritable de 1.59. Parents, profitez de ce bas prix.

Au rez-de-chaussée (De Montigny)

Pantalons-jambières

Pour garçons de 2 à 6 ans. Bon suède ou chinilla bleu, chamois. Aussi jersey rouge, blanc, bleu ou brun. Valeurs de 1.75 à 2.95. Que les mamans en profitent.

Au rez-de-chaussée (De Montigny)

300 combinaisons pour hommes

offertes presque à moitié prix, car elles se vendent régulièrement \$1.98 chacune. Marques les plus connues dans le lot. Manches et jambes longues dans le lot. Tailles 34 à 44. Ces combinaisons sont d'un bon tricot laine et coton, extensible et irrétractable. Messieurs, profitez de ce bas prix, chacune.

Au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Coton blanchi 2 1/2 verges

Une qualité de coton toujours appréciée pour tabliers d'indianeries, coiffeuses, etc. Texture serrée fine toile. Sans apprêt. Largeur environ 72".

Au deuxième

Draps de coton 'Wabasso'

Chacun Coton blanc fin toile et sans apprêt, de la fameuse marque Wabasso. Légères imperfections qui n'affecteront en rien leur dureté.

(Ste-Catherine)

Dupuis Frères

Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, s.-p. et dir. général. Armand Dupuis, sec.-dir.

L'exécution du plan quinquennal

Dans une proportion de 93.7 pour cent — Le danger d'une guerre — Dures privations — Un rapport de Staline

Moscou, 10. (S. P. A.) — Dans une communication verbale au comité central du parti communiste, Joseph Staline a formulé plusieurs affirmations au sujet du plan quinquennal qui s'est terminé avec l'année 1932. Il a affirmé que le plan a été exécuté dans une proportion de seulement 93.7 pour cent, parce que le danger d'une guerre a forcé le pays à négliger sa production industrielle pour s'occuper des moyens de défense. Il a dit que l'exécution du plan quinquennal a imposé de dures privations au pays, mais que ces privations étaient nécessaires pour assurer l'avenir du pays. Puis a affirmé que tandis que la production industrielle diminuait dans les pays capitalistes, en U. R. S. S., elle triplait comparativement à l'avant-guerre. Jugez vous-mêmes, a-t-il ajouté à ce sujet, les clameurs de la presse capitaliste au sujet de l'insuccès du plan quinquennal.

Staline a affirmé: Nous avons à jamais tiré le pays de la situation d'objectif pour les desseins militaires de nos ennemis, la situation dans laquelle la Chine se trouve. Staline a dit que la "collectivisation" de l'agriculture est nécessaire à l'expansion du socialisme par tout le pays. Il a déclaré que la "collectivisation" agricole continuera. On croit que cette déclaration réduira au silence ceux qui ont osé soutenir qu'il faudrait revenir à la liberté d'exploitation agricole.

Enfin, le chef bolcheviste a annoncé que, comparativement au premier plan quinquennal, le deuxième plan comprendra une forte réduction du taux d'accélération du rendement industriel, pour la simple raison, a-t-il affirmé, que la "collectivisation" est réalisée dans une large mesure.

Après avoir parlé des avantages que, selon lui, le présent régime a assurés aux ouvriers, Staline a terminé en demandant de redoubler de vigilance pour éliminer ce qui reste d'éléments capitalistes dans le pays et en vue d'établir une société totalement dépourvue de classes.

Théâtre canadien

LA SOIRÉE DU 16 JANVIER AU PLATEAU

C'est lundi, le 16 janvier prochain, que sera donnée à l'Auditorium du Plateau, sous la présidence de M. Victor Doré, la soirée de théâtre canadien organisée par Mme Léon Mercier-Gouin au bénéfice du Refuge de la Mer.

Le programme comprend l'interprétation, par les artistes de "L'Échoppe", que dirige Mlle Martha Allan, des trois pièces suivantes: "La Grand-Demande", de Robert Choquette; "Matines et Laudes", de Léopold Hoult; et "Tu Changeras", de Michel Seymour.

La distribution est la suivante: "La Grand-Demande": Mlle Estelle Mauffette, MM. Hector Charland et Louis Lapointe; "Matines et Laudes": Mlle Jeanne Depocas, Mlle Berthe Lavoie, et Mme Yvette-O. Gouin; "Tu Changeras": Mme Yvette-O. Gouin, Mlle Lois O'Brien, le docteur Honoré David, M. Pacifique Plante, et M. Michel Seymour.

Les syndicats catholiques

Assemblée à l'édifice des syndicats catholiques: Conseil d'imprimerie: l'assemblée qui devait avoir lieu mardi dernier a lieu ce soir. Un rapport important sera présenté par l'agent d'affaires.

Syndicat des peintres: assemblée régulière ce soir. Rapport de l'agent d'affaires.

Comité exécutif du syndicat du tramway: assemblée régulière. Association des plâtriers: l'Association des plâtriers tiendra demain soir, mercredi, une assemblée générale pour tous les plâtriers de Montréal. L'association ouvre un grand concours de recrutement. Tous les plâtriers qui le désirent pourront se faire inscrire. Le taux d'initiation est fixé à \$1.

Caisse populaire des syndicats catholiques: jeudi soir assemblée générale annuelle des actionnaires et déposants. Tous les syndicats sont priés de nommer leurs délégués.

Fête de famille du tramway: le syndicat des employés de tramways fera, jeudi soir, une fête de famille à laquelle il invite cordialement tous ses membres et leurs familles. La soirée comporte un programme intéressant de chants, de musique et de jeux de bingo. Plusieurs prix de valeur seront distribués. L'entrée est gratuite.

Les secours directs à Verdun

Le conseil municipal de Verdun a décidé à sa réunion d'adopter un système de coupons pour la distribution des secours directs afin de prévenir les fraudes. On dit que ce sont les pratiques de certains marchands de charbon qui ne livraient pas le poids voulu aux secours aux chômeurs qui ont donné lieu à cette mesure. C'est l'échevin Omer Bombardier, secondé par l'échevin Alfred Grew, qui a proposé le nouveau système. L'assistance était très nombreuse à cette réunion que présidait S. H. le maire Charles Allan.

Nouveau maire de Westmount

M. JOHN JENKINS SUCCEDE A M. GEORGE HOGG — M. G.S. CURRIE SUCCEDE A L'ECHÉVIN A.-L. ROBERTSON

M. John Jenkins, gérant général au Canada de la *Employer's Liability Assurance Company*, de Londres, Angleterre, et membre de la Commission scolaire de Westmount, a été élu maire de Westmount par acclamation hier. M. Jenkins succède à M. George Hogg qui occupa les fonctions de premier magistrat de cette ville pendant six années.

M. G.-S. Currie, comptable, remplace M. A.-L. Robertson, qui s'est retiré en même temps que M. Hogg de ses fonctions d'échevin. Les autres membres du conseil sont: l'échevin Armand Chaput, l'échevin Dent Harrison, l'échevin J.-Colin Kemp et l'échevin C.-B. Price. P.-E. Jarman est gérant de la ville et Arthur-F. Bell, secrétaire-trésorier.

L'auto n'a pu être repérée sous la glace

Sorel, 10. — Il a été impossible de localiser hier l'automobile qui a plongé à travers la glace, dans le fleuve, entraînant avec elle ses trois occupants, Joseph Salvas, son fils de six ans et Antonio Comeau. Le scaphandrier Raoul Laforest est descendu trois fois au fond de l'eau, au pied de l'échelle longue de 65 pieds, sans pouvoir localiser l'automobile. Le câble d'attache qui le reliait aux hommes restés sur la glace s'est pris dans l'échelle et il a fallu des précautions extraordinaires pour remonter M. Laforest. Une quinzaine de cents personnes ont surveillé les opérations en dépit du vent et de la neige. On continuera à travailler aujourd'hui.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241.

ALBUMS

NAPOLÉON, par Louis Bertrand, de l'Académie Française, images d'Albert Uriet. Bel album de luxe, illustrations en noir et en couleurs, format 9 x 1 1/2, fort cartonnage, dos toile.

Au comptoir, \$2.00; par la poste, \$2.25.

FABLES DE LAFONTAINE, illustrées par R. de la Nézère. Bel album de luxe, illustrations en noir et en couleurs, format 9 x 1 1/2, fort cartonnage, dos toile.

Au comptoir, \$2.00; par la poste, \$2.25.

CATECHISME ILLUSTRÉ publié sous la direction du Comité des pères et mères de famille du diocèse d'Angers, illustrations en noir et en couleurs de V. Livache. Bel album de luxe, fort cartonnage, couverture en couleurs, format 9 x 1 1/2, 175 pages.

Au comptoir, \$1.50; par la poste, \$1.75.

L'ECHO DU NOËL (année 1931 — tome I et II brochés). Chaque volume compte plus de 400 pages. Nombreuses illustrations en noir et en couleurs. Format 7 x 10.

Au comptoir, les deux volumes, \$1.25; par la poste, \$1.50.

L'OISEAU BLEU, année 1931, près de 300 pages, format 7 x 10, illustrations nombreuses, cartonnage, dos toile.

Au comptoir, 65c; par la poste, 75c.

ROMANS CINÉMA: nombreuses illustrations en couleurs, chaque volume de 100 pages environ, format 7 x 11, cartonnage fort:

LILIANE AVIATRICE, par Max Colomban,

GALAOE ET CELSETTE, par le même,

APRÈS L'ÉPOUVANTE, par Myriam Catalani,

UNE TÊTE BLONDE, par le même.

Chaque volume, au comptoir